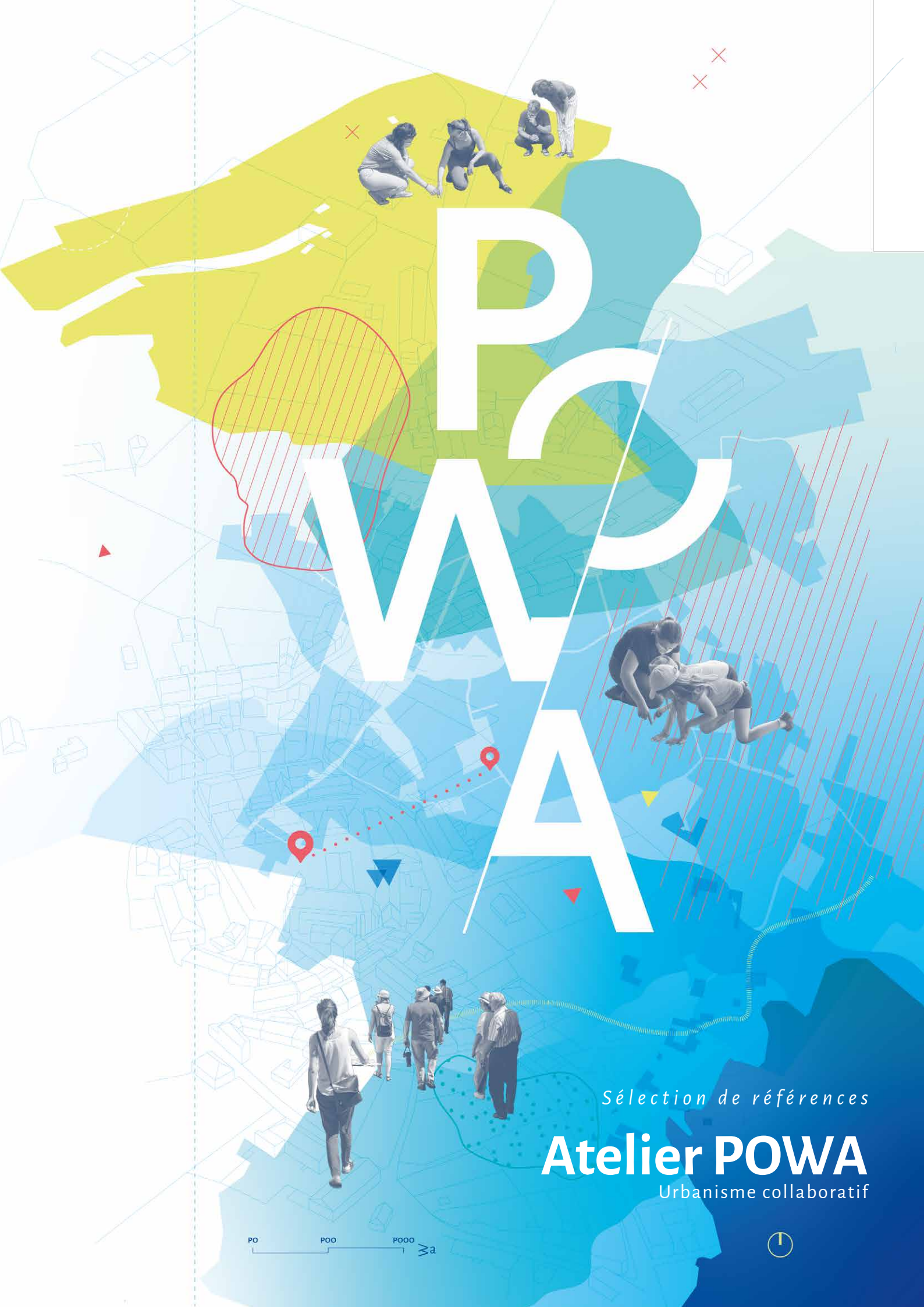


Sélection de références

Atelier POWA

Urbanisme collaboratif



Architecture
& Urbanisme
Collaboratifs

/Siège social
43 rue Montaigne 59000 LILLE

/ contact
contact@atelier-powa.com
06 16 24 66 02 / 06 50 59 99 74
www.atelier-powa.com

Sommaire

L'atelier

L'ÉQUIPE 4

LES FONDAMENTAUX 5

MÉTHODOLOGIE 6

RÉFÉRENCES 7

Sélection de projets

LILLE (59) 8

LILLE FIVES CAIL (59) 10

LENS (62) 12

CRÉCY-EN-PONTHIEU (80) 16

SAINT-GERMAIN-LES-BELLES (87) 18

FEUQUIÈRES-EN-VIMEU (80) 20

SAINT-PIERRE-DES-NIDS (53) 22

ALBERT (80) 24

ANICHE (59) 26

MARCQ-EN-BARŒUL (59) 28

ROUBAIX (59) 30

ENNEVELIN (59) 32

BÉTHUNE (62) 34

ORSAY (91) 36

VILLEJUIF (94) 38

FONTENAY-SOUS-BOIS (94) 40

BOUCLES DE LA SEINE (78) 42

POWA est un atelier d'architecture et d'urbanisme collaboratif, fondé en 2018 par Lisa Poletti-Clavet et Marguerite Wable.

Il est installé à Lille depuis 2020 et intervient principalement dans les Hauts-de-France.



POWA

POWA accompagne les collectivités et leurs partenaires à imaginer les meilleurs scénarios possibles pour les villages, villes moyennes et quartiers à renouveler ou faire évoluer.

De l'îlot au grand territoire, POWA s'engage à « ***VOIR LOIN*** » et à « ***TRAVAILLER AVEC*** ».

VOIR LOIN, c'est intégrer, dans la réflexion sur les lieux à transformer, les usages et les défis de demain. C'est faire émerger des projets permettant une réappropriation durable, qualitative et heureuse des lieux, en phase avec les défis de réversibilité et de sobriété auxquels l'avenir nous invite.

TRAVAILLER AVEC, c'est tenir compte de l'existant, de la réalité vécue. Parce que des projets sur-mesure appellent des processus de production adaptés, POWA propose d'associer à la réflexion tous ceux qui peuvent utilement l'enrichir. L'atelier intervient avec des méthodologies qui sortent du cadre des concertations classiques.

Son pari : favoriser le changement de regard des parties prenantes sur leur cadre de vie, leur donner envie de se projeter pour aboutir à des projets qui font sens pour toutes et tous.

Méthodologie

LES TEMPS FORTS DES PROJETS



Explorer
IMMERSION

OBJECTIFS ////////
- se présenter, informer et écouter
- observer les usages, les modes de vie et la constitution des lieux
- identifier les ressources et les opportunités
- comprendre les jeux d'acteurs

MOYENS ////////
- visites de site
- résidences
- diagnostics en marchant
- entretiens et tables-rondes

FINALITÉS ////////
- diagnostic collectif concerté
- atlas cartographique



Raconter
DÉBAT

OBJECTIFS ////////
- susciter le dialogue et l'échange entre les parties prenantes
- donner à voir différemment un site
- définir les communs et les futurs souhaitables

MOYENS ////////
- ateliers prospectifs
- marches commentées
- jeux de rôles

FINALITÉS ////////
- production du récit de la controverse locale
- scénarii de développement



Projeter
STRATÉGIE

OBJECTIFS ////////
- s'inspirer d'initiatives remarquables pour ouvrir le champ des possibles
- définir une vision stratégique selon différentes temporalités
- proposer et prioriser des actions

MOYENS ////////
- recherche de références
- soirée de l'inspiration
- foire aux actions

FINALITÉS ////////
- cahier des ambitions
- plan guide



Transmettre
RESTITUTION

OBJECTIFS ////////
- s'assurer de la faisabilité des actions proposées
- outiller la MOA et l'accompagner dans la concrétisation des projets
- favoriser l'appropriation collective

MOYENS ////////
- fiches actions / outils
- actions de préfiguration
- restitution collective festive

FINALITÉS ////////
- feuille de route priorisée
- accompagnement à la mise en œuvre des actions

Références

2019-2023

CRÉCY-EN-PONTHIEU (80)
ETUDE DE PROGRAMMATION DES AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG (PETITES VILLES DE DEMAIN)
MOA. **Commune**
Atelier POWA, mandataire
2022-2023. Étude livrée

DRAGEY-RONTHON (50)
ÉLABORATION D'UN PROJET DE TERRITOIRE DURABLE ET D'UN ÉCO-VILLAGE SELON UNE DÉMARCHE CONCERTÉE
MOA. **Commune**
Atelier POWA, co-traitant de Mue paysage
2022-. Étude en cours

ROUBAIX (59)
AMO POUR LA PARTICIPATION DU PUBLIC À LA RÉNOVATION URBAINE SUR 4 QUARTIERS NPRU
MOA. **Ville de Roubaix**
Atelier POWA, mandataire
2022-. Étude en cours

LILLE, FIVES CAIL (59)
ACCOMPAGNEMENT À LA CONCERTATION POUR LA DÉFINITION DES USAGES DU FUTUR PARC SUD
MOA. **SORELI**
Atelier POWA, mandataire
2022-. Étude en cours

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE (59)
MISSION D'ACCOMPAGNEMENT SUR LA PRISE EN COMPTE DES USAGES DANS LA CONCEPTION DES ESPACES PUBLICS DANS LE CADRE DU NPNRU
MOA. **MEL**
Atelier POWA, co-traitant de Sociotopie
2021-2023. Étude livrée

BÉTHUNE (62)
ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR L'ÉCRITURE DU SCHÉMA DIRECTEUR URBAIN - STRATÉGIE BÉTHUNE 2032
MOA. **Commune**
Atelier POWA, mandataire
2021. Étude livrée

SAINT-GERVAIS (95)
ETUDE PARTICIPATIVE SUR LE DEVENIR DU PARC MUNICIPAL ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
MOA. **Commune**
Atelier POWA, co-traitant de l'atelier de l'Ours
2022. Étude livrée

VILLEJUIF (59)
ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET DE CAPACITÉ SUR LE SITE DES RÉSERVOIRS
MOA. **SemPariSeine**
Atelier POWA, co-traitant de Terridev
2021. Etude livrée

FONTENAY-SOUS-BOIS (94)
PLAN D'ACTIONS STRATÉGIQUES PAYSAGÈRES ET URBAINES POUR DÉPLOYER LE PARC DES CARRIERES
MOA. **SPL Marne au Bois (MAB)**
Atelier POWA, co-traitant de FADA
2020. Etude livrée

ENNEVELIN (59)
ÉTUDE D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE
MOA. **Commune**
Atelier POWA, mandataire
2021-2022. Etude livrée

ANICHE (59)
DÉFINITION DE PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ÉCOLOGIQUES, PAYSAGERS ET URBAINS POUR LE QUARTIER NORD
MOA. **Commune**
Atelier POWA, mandataire
2020-2021. Etude livrée

ROUBAIX (59)
LES USAGES TRANSITOIRES DU PARKING BLANCHEMAILLE
MOA. **Métropole Européenne de Lille (MEL)**
Atelier POWA, co-traitant de Strategic Design Scenarios (designer)
2020-2021. Etude livrée

ALBERT (80)
REVITALISATION DU CENTRE-BOURG
MOA. **Commune**
Atelier POWA, mandataire
2020-2021. Etude livrée

SAINT-PIERRE-DES-NIDS (53)
REVITALISATION DU CENTRE-BOURG
MOA. **Commune**
Atelier POWA, co-traitant de Zepellin (paysagiste)
2020-2021. Etude livrée

FEUQUIERES-EN-VIMEU (80)
REVITALISATION DU CENTRE-BOURG
MOA. **Commune**
Atelier POWA, mandataire
2019-2020. Etude livrée

MARCQ-EN-BARŒUL (59)
RÉINVENTER LA RUE DU COLLÈGE
MOA. **Métropole Européenne de Lille (MEL)**
Atelier POWA, co-traitant de Strategic Design Scenarios (designer de politiques publiques)
2020-2021. Etude livrée

SAINT-GERMAIN-LES-BELLES (87)
DYNAMISATION DU BOURG AVEC UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE
MOA. **Commune**
Atelier POWA, mandataire
2019-2020. Etude livrée

LENS (62)
SCHÉMA DIRECTEUR ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-VILLE SELON UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE *(ACTION CŒUR DE VILLE)*
MOA. **Commune**
Atelier POWA, mandataire
2019-2021. Etude livrée

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE (59)

Genre et espaces publics

Accompagnement à la prise en compte des usagères et usagers

/ **FICHE TECHNIQUE**

Maîtrise d'Ouvrage : Métropole Européenne de Lille

Lieux : 7 quartiers NPRU de la Métropole (59)

Mission : Mission d'accompagnement sur la prise en compte des usages dans la conception de l'Espace Public dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain : formation, sensibilisation et accompagnement local

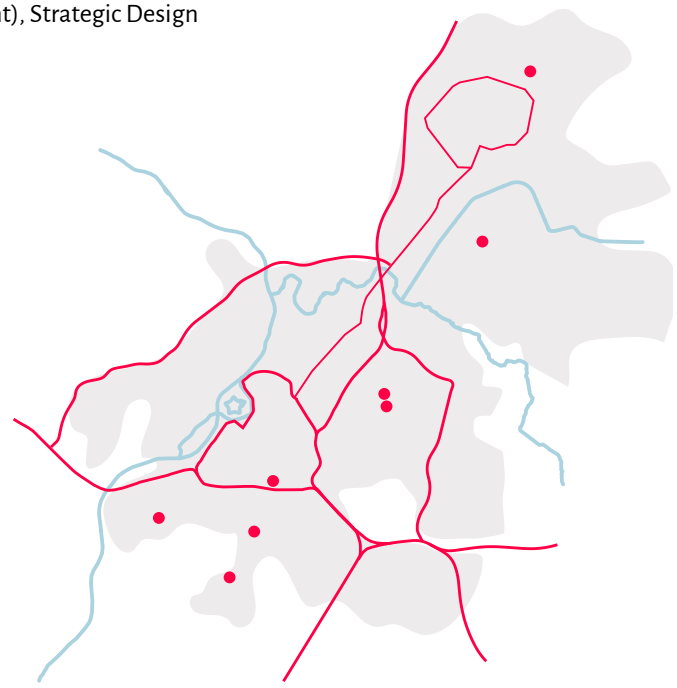
Équipe : Sociotopie (mandataire), Atelier POWA (co-traitant), Strategic Design Scenarios

2021-2023. Etude livrée /

Une mission itérative entre formation et terrain

Cette mission a combiné 2 approches complémentaires. Il s'agit d'une part de construire une culture commune, de former, de sensibiliser et de créer une capacité à prendre en compte les enjeux de l'inclusion, et notamment au regard du genre, dans la conception des espaces publics à travers un cycle de formations et séminaires. L'idée étant clairement de faire évoluer les pratiques professionnelles de chacun.e des intervenant.es autour des NPRU de la MEL.

Mais aussi, d'accompagner 7 quartiers et 8 sites en projets de renouvellement urbain afin d'établir un diagnostic et des préconisations pour la conception de ces opérations par les équipes de maîtrise d'œuvre. Cet accompagnement de projets locaux a permis d'alimenter les débats menés lors des ateliers métropolitains réunissant tous les sites et tous les partenaires. A partir de là, nous avons capitaliser sur les points communs dans les diagnostics, les récurrences dans l'observation, afin de faire émerger les convergences à l'échelle métropolitaine.



7 quartiers et 8 espaces publics concernés

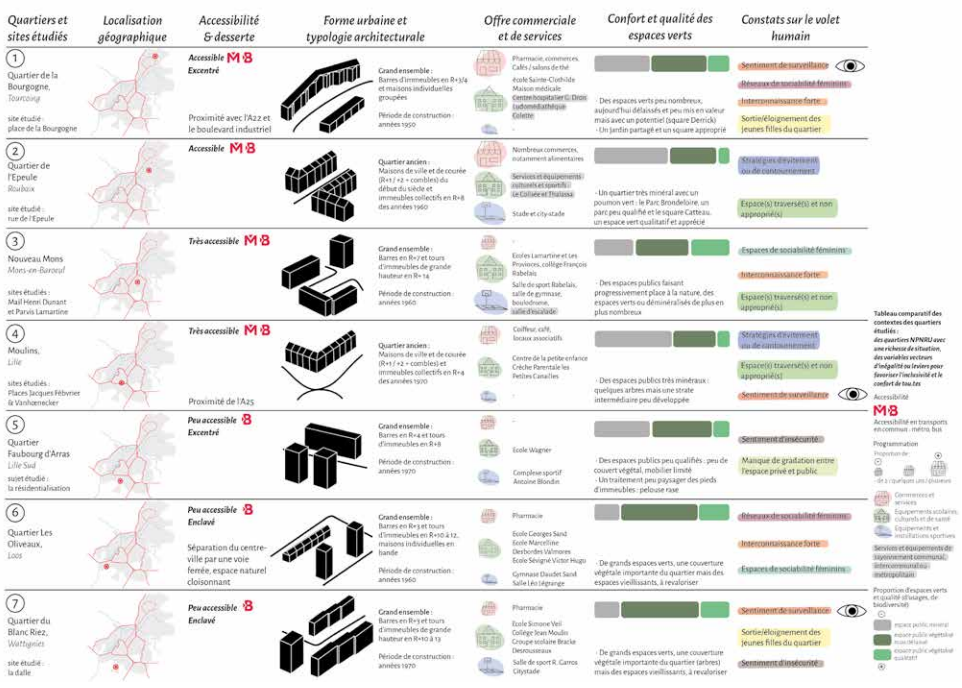


tableau comparatif des 7 situations spécifiques

Une diversité de contextes, des enjeux transversaux dans la conception d'espaces publics inclusifs

Les diagnostics genrés ont permis de faire émerger huit enjeux transversaux de la conception d'espaces publics inclusifs. Quatre enjeux relatifs aux aménagements urbains :

- L'usage sportif et ludique inclusif
- Le partage et le dimensionnement de la voirie
- L'animation et la programmation des rez-de- chaussée
- Les espaces de sociabilités et de voisinage
- Les démarches transitoires

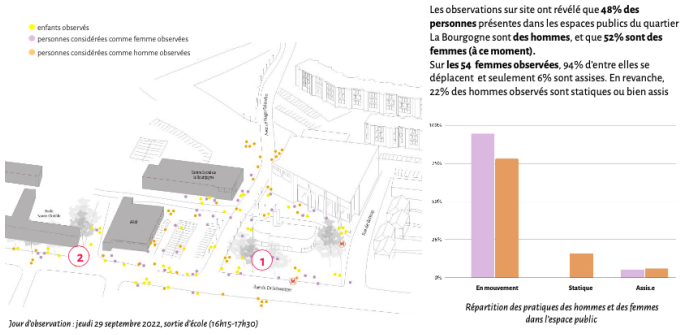
De ces aménagements urbains et de leurs configurations, découlent des perceptions de l'espace plus ou moins propices au déploiement des femmes dans l'espace public :

- La transition entre l'espace privé et l'espace public :
- La sensation d'intimité et d'exposition :
- Le sentiment de surveillance

Agir sur ces huits enjeux transversaux influe sur le sentiment de légitimité à occuper l'espace public, s'y installer, y flâner... et ainsi de créer des espaces inclusifs ou non. Si l'aménagement est important, l'animation des espaces publics et la médiation constituent également des moyens essentiels pour influer sur la « dimension humaine », la manière dont les espaces publics sont vécus et ressentis par ses usager.es, ce qu'ils et elles s'autorisent ou non à y faire.



extraits du guide méthodologique « Vers des espaces publics plus inclusifs ? Récit d'une expérimentation menée au sein de la MEL »



Jour d'observation : jeudi 29 septembre 2022, sortie d'école (16h15-17h30)

Les observations sur site ont révélé que **48% des personnes** présentes dans les espaces publics du quartier La Bourgogne sont **des hommes**, et que **52% sont des femmes (à ce moment)**.
Sur **les 54 femmes observées**, 94% d'entre elles se déplacent et seulement 6% sont assises. En revanche, 22% des hommes observés sont statiques ou bien assis

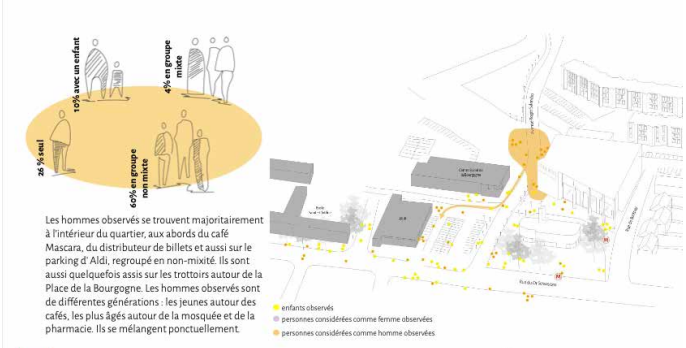
Répartition des pratiques des hommes et des femmes dans l'espace public



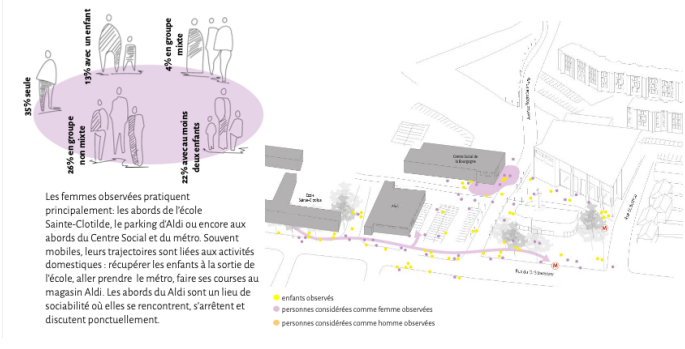




Ces photographies sont issues des observations de terrain, elles mettent en évidence par une colorisation le genre des personnes observées sur l'espace public.



Les hommes observés se trouvent majoritairement à l'intérieur du quartier, aux abords du café Mascara, du distributeur de billets et aussi sur le parking d' Aldi, regroupé en non-mixité. Ils sont aussi quelquefois assis sur les trottoirs autour de la Place de la Bourgogne. Les hommes observés sont de différentes générations : les jeunes autour des cafés, les plus âgés autour de la mosquée et de la pharmacie. Ils se mélangent ponctuellement.



Les femmes observées pratiquent principalement: les abords de l'école Sainte-Clotilde, le parking d'Aldi ou encore aux abords du Centre Social et du métro. Souvent mobiles, leurs trajectoires sont liées aux activités domestiques : récupérer les enfants à la sortie de l'école, aller prendre le métro, faire ses courses au magasin Aldi. Les abords du Aldi sont un lieu de sociabilité où elles se rencontrent, s'arrêtent et discutent ponctuellement.

extraits des diagnostics genrés des espaces publics réalisés : quartier de la Bourgogne à Tourcoing

LILLE FIVES CAIL (59)

Quels usages pour le futur parc ?

Accompagnement à la concertation

/ **FICHE TECHNIQUE**

Maîtrise d'Ouvrage : SORELI

Lieu : Fives Cail, Lille, Nord (59)

Mission : Mission d'accompagnement à la concertation pour la définition des usages du futur parc Sud

Équipe : Atelier POWA (mandataire), FADA

2022-2023. Etude en cours /



D'une friche à un parc

Fives Cail est un quartier en pleine mutation avec la requalification d'anciens bâtiments industriels mais aussi de nombreux espaces publics qui accordent une large place aux piétons et aux mobilités douces. L'aménagement d'un parc de 5 ha en cœur de quartier est l'occasion de questionner les habitant.es sur leurs envies concernant le futur aménagement.

En partie accessible et existant, majoritairement inaccessible et invisible derrière les grands murs de l'ancienne usine, le périmètre du futur parc est difficile à appréhender. La première étape vise à organiser des balades sur site pour prendre la mesure du périmètre, écouter, ressentir, parcourir, avant de discuter, dessiner, imaginer en salle.





Permanences



Ateliers jeunes publics

Une démarche visant à toucher un public élargi

Plusieurs sessions de rencontres ont eu lieu :

- **8 ateliers jeune public** sur les temps scolaires et périscolaires avec les établissements se situant à proximité (de l'école élémentaire au lycée hôtelier), touchant des enfants et adolescent.es de 8 à 20 ans,
- **7 permanences dans les espaces publics** pour aller à la rencontre des usagers et usagères,
- **4 ateliers :** un atelier avec les conseillers de quartier, une balade croquée, un atelier scénarii d'usages et un atelier priorisation des actions pour définir les usages souhaités.

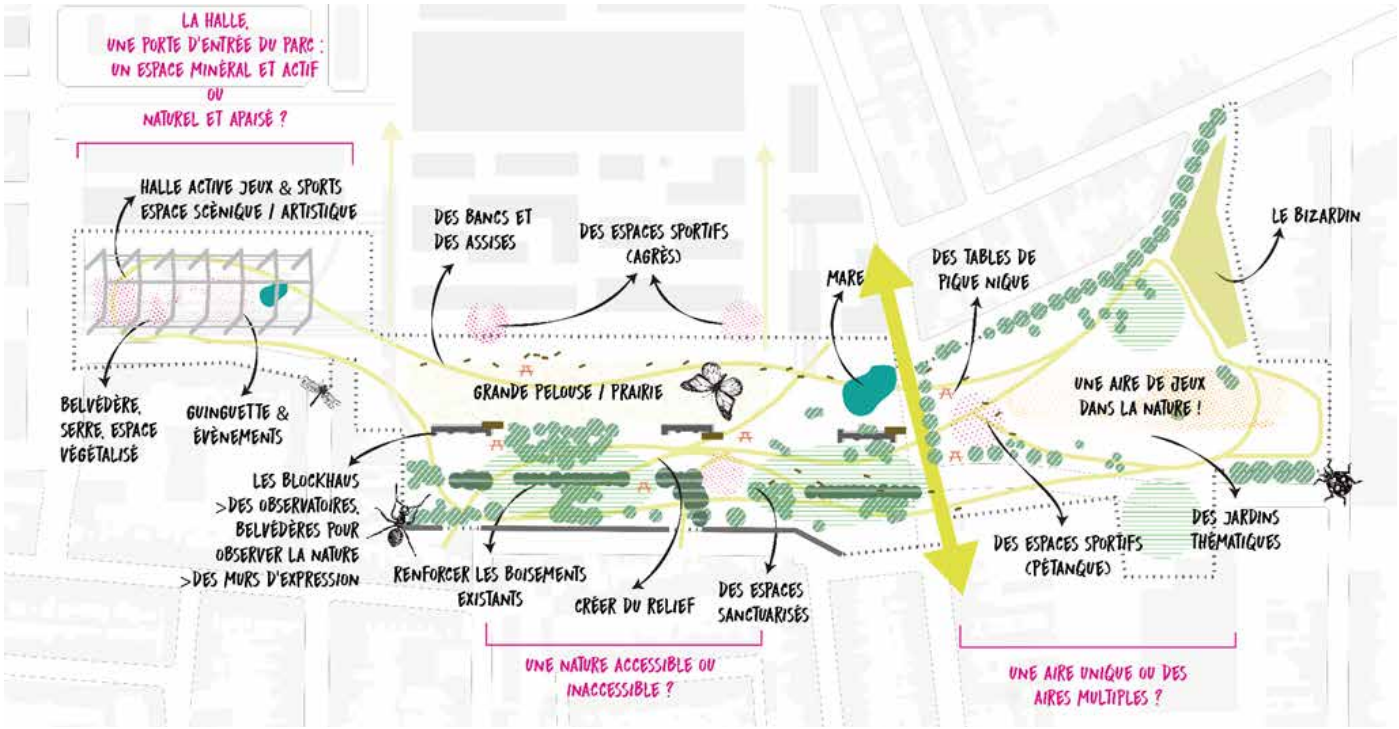
Des échanges avec l'équipe de maîtrise d'œuvre du parc, l'atelier Jacqueline Osty, ont ponctué cette démarche de manière à s'assurer de la prise en compte de la matière récoltée en concertation au fil de l'élaboration du projet. Ces aller-retours entre besoins, envies et contraintes existantes ont également permis de sensibiliser les participant.es à l'élaboration du projet paysager (qui se nourrit de contraintes) et de s'assurer de la réalisabilité des idées proposées.


#1 Balade Croquée


#3 Atelier «Dessines moi le parc»


#2 Atelier des possibles


#3 Atelier «Dessines moi le parc»



Plan de synthèse des différents temps forts organisés recensant les envies pour le futur parc

LENS (62)

Lens ton idée !

31 415 habitant.es

/ **FICHE TECHNIQUE**

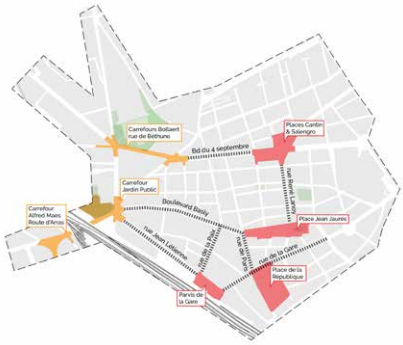
Maîtrise d'Ouvrage : Ville de Lens

Lieu : Lens, Pas-de-Calais (62)

Mission : Etude concertée et participative de définition de l'aménagement du cœur de ville (diagnostic, schéma directeur et fiches actions) (programme Action Cœur de ville)

Équipe : Atelier POWA (mandataire), Atelier de l'ours, Atelier PPLV, A et cetera

2019-2021. Etude livrée /







Un centre-ville en perte de vitesse

Lieu emblématique du commerce pour le Bassin Minier, le centre-ville de Lens se distingue aujourd'hui encore par la diversité de son offre commerciale et son patrimoine Art Déco. Face à l'évolution des dynamiques de consommation et à la perte de pouvoir d'achat de la population, le centre-ville n'échappe pas aux problématiques de vacance et de déficit d'animation.

Cette étude réalisée dans le cadre du programme Action Cœur de ville a pour ambition de redonner du sens collectif, de l'attractivité et une logique de cohésion d'ensemble aux espaces publics du centre-ville. Centrée sur l'évolution des usages, les points de vue croisés des experts et des usagers permet d'évaluer la qualité des espaces urbains actuels au regard de nouvelles solutions concrètes d'aménagement.

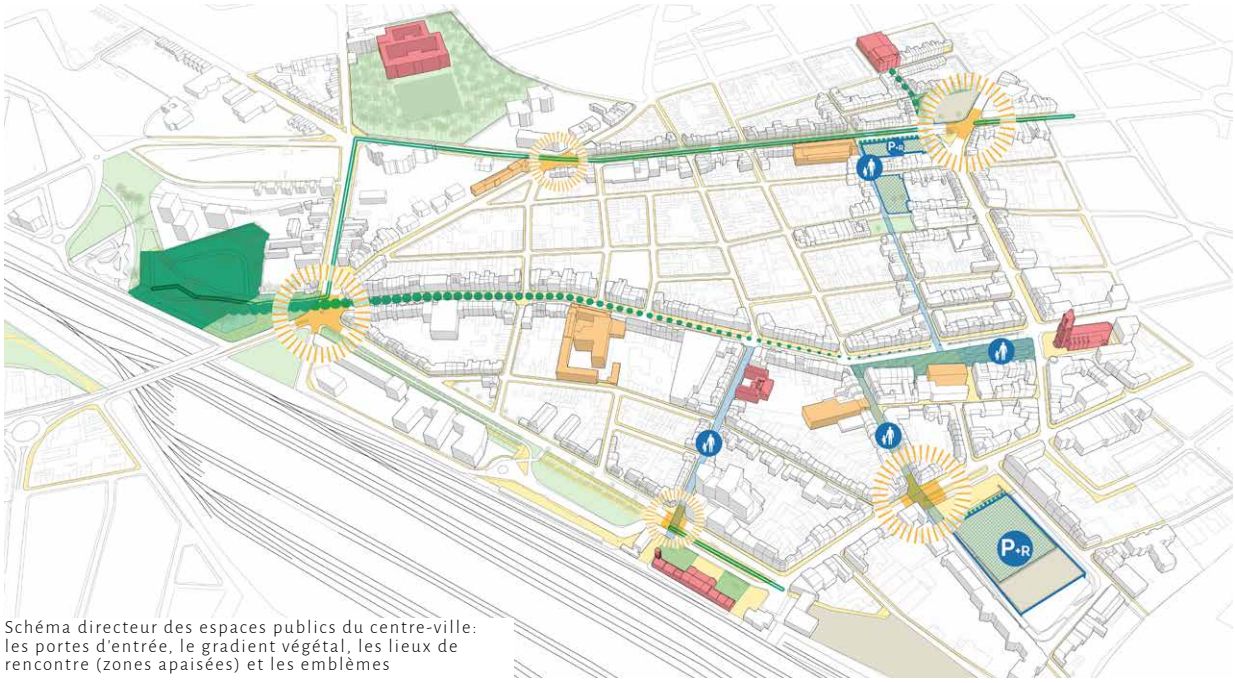
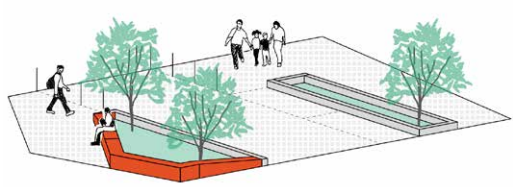


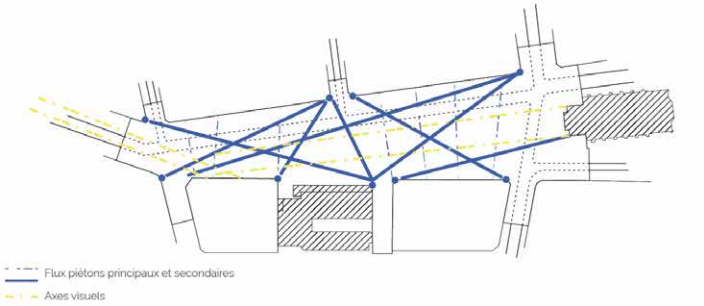
Schéma directeur des espaces publics du centre-ville: les portes d'entrée, le gradient végétal, les lieux de rencontre (zones apaisées) et les emblèmes

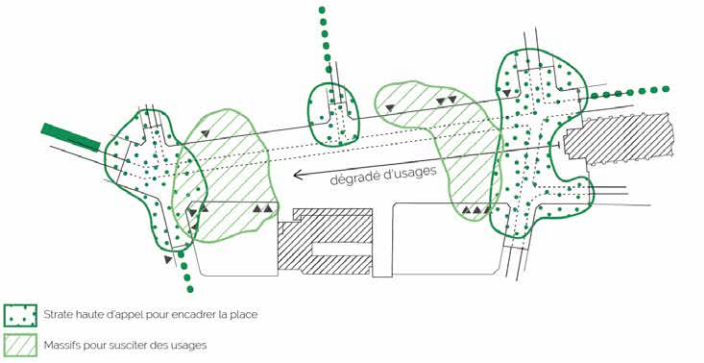
Des espaces publics réinvestis

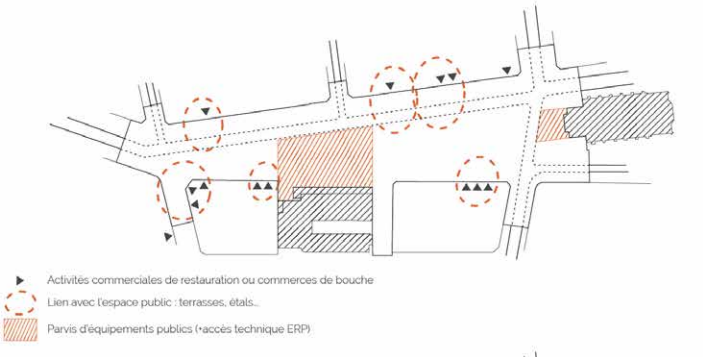
La définition collective de défis et d'enjeux pour le centre-ville se concrétise par l'élaboration d'une vision stratégique à long terme (schéma directeur des espaces publics) et la déclinaison d'actions priorisées. La mise en valeur du patrimoine, le développement d'une nature support d'usages et plus vertueuse, le questionnement d'une logique de parcours ou encore de la place de la voiture et du partage de la voirie sont au cœur des préoccupations. Parmi celles-ci la transformation de la place Jean Jaurès en une Grand Place, un véritable cœur de vie pour le centre-ville de Lens est approfondie en partenariat avec les habitants, les riverains, les élus et les services techniques de la ville.













Axonométrie des principes d'aménagement de la place Jean Jaurès, future Grand Place de Lens, réflexion sur les temporalités de la place : du quotidien à l'évènementiel, 2020, atelier POWA et atelier de l'Ours

LENS (62)

Lens ton idée !

31 415 habitant.es

/ **FICHE TECHNIQUE**

Maîtrise d'Ouvrage : Ville de Lens

Lieu : Lens, Pas-de-Calais (62)

Mission : Programmation concertée de la place Jean Jaurès

Équipe : Atelier POWA (mandataire), Atelier de l'ours, A et cetera, OGI

2020-2021. Etude livrée /



Quels usages et quelle programmation pour faire de la place Jean Jaurès une place conviviale et vivante ?

Cœur battant du centre-ville, point névralgique de l'activité commerciale et d'accès aux services, les aménagements de la place Jean Jaurès apparaissent en décalage avec les défis du présent. Un comité citoyen, rassemblant des commerçants, habitants et élus est constitué pour réfléchir au devenir de cette place.

Les ateliers permettent de définir collectivement des grandes orientations : accorder plus de place au piéton, valoriser le patrimoine, créer des lieux rafraîchissants et de convivialité, composer avec l'existant...

La place doit être emblématique, modulable, et en capacité de recevoir des événements exceptionnels tout en étant appropriée au quotidien. Cette matière récoltée permet de formaliser le programme transmis à la future équipe de maîtrise d'œuvre.

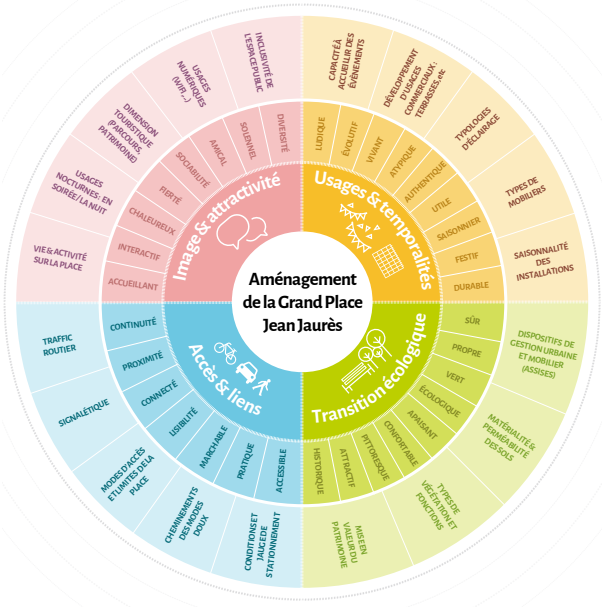


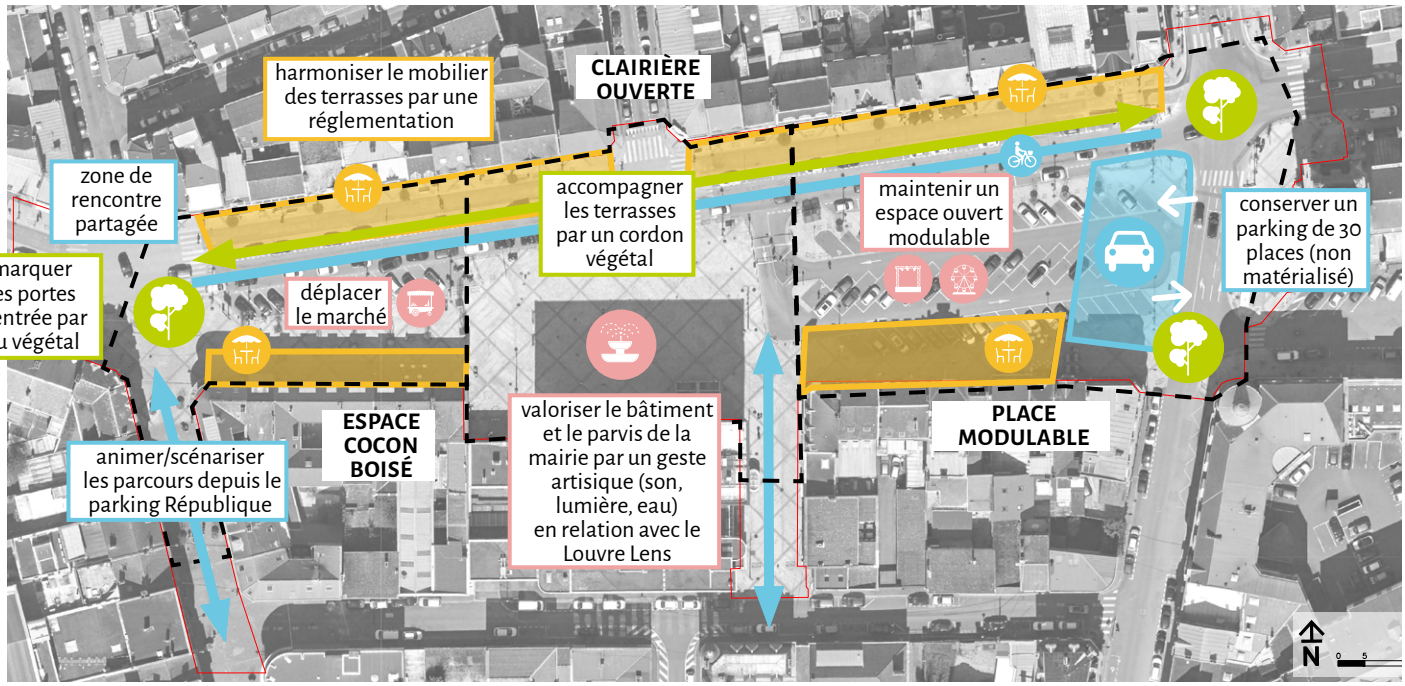
ET APRÈS ?

DEPUIS NOTRE ÉTUDE, UNE ÉTUDE DE MAITRISE D'ŒUVRE A ÉTÉ LANCÉE SUR LA PLACE JEAN JAURÈS !




ACCÈS ET LIENS
LA CAPACITÉ EN STATIONNEMENT
ACCÈS ET LIENS
LES CONDITIONS DE CIRCULATION
USAGES ET TEMPORALITÉS
LES USAGES QUOTIDIENS ET LES ÉVÉNEMENTS
IMAGE ET ATTRACTIVITÉ
LES AMBIANCES ET L'IDENTITÉ
TRANSITION ECOLOGIQUE
LA PLACE DE L'EAU
TRANSITION ECOLOGIQUE
LA PRÉSENCE DE LA NATURE


Aménagement de la Grand Place Jean Jaurès
Image & attractivité
Usages & temporalités
Transition écologique
Accès & liens
INCLUSIVITÉ DE L'ESPACE PUBLIC
CAPACITÉ À ACCUEILLIR DES ÉVÉNEMENTS
DÉVELOPPEMENT DU LINÉAIRE COMMERCIAL : TERRASSES, ETC.
TYPOLOGIES D'ÉCLAIRAGE
TYPES DE MOBILIERS
SAISONNALITÉ DES INSTALLATIONS
DISPOSITIFS DE GESTION URBAINE ET MOBILIER (ASSISES)
MATÉRIALITÉS, PERMÉABILITÉ, DÉCHETS
TYPE DE VÉGÉTATION, VÉGÉTATION FONCTIONS
MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE
CONDITIONS ET JAUGE DE STATIONNEMENT
CHEMINEMENTS DOUX/MODES DOUX
MODES D'ACCÈS ET LIMITES DE LA PLACE
SIGNALÉTIQUE
TRAFFIC ROUTIER
VIE & ACTIVITÉ SUR LA PLACE
USAGES NOCTURNES, EN SOIRÉE/LA NUIT
DIMENSION TOURISTIQUE (PARCOURS, PATRIMOINE)
USAGES NUMÉRIQUES (MAPP...)
DIVERSITÉ
SOLENNEL
AMICAL
SOCIABILITÉ
FIERTÉ
CHALEUREUX
INTERACTIF
ACCUEILLANT
LUDIQUE
ÉVOLUTIF
VIVANT
ATYPIQUE
AUTHENTIQUE
UTILE
SAISONNIER
FESTIF
DURABLE
SÛR
PROPRE
VERT
ÉCOLOGIQUE
APAISANT
CONFORTABLE
PITTORESQUE
ATTRACTIF
HISTORIQUE
ACCESSIBLE
PRATIQUE
MARCHABLE
LISIBILITÉ
CONNECTÉ
PROXIMITÉ
CONTINUITÉ


harmoniser le mobilier des terrasses par une réglementation
CLAIRIÈRE OUVERTE
zone de rencontre partagée
accompagner les terrasses par un cordon végétal
maintenir un espace ouvert modulable
conserver un parking de 30 places (non matérialisé)
marquer les portes d'entrée par du végétal
déplacer le marché
ESPACE COCON BOISÉ
valoriser le bâtiment et le parvis de la mairie par un geste artisique (son, lumière, eau) en relation avec le Louvre Lens
PLACE MODULABLE
animer/scénariser les parcours depuis le parking République
N

CRÉCY-EN-PONTHIEU (80)

Plan guide communal

1 475 habitant.es

/ **FICHE TECHNIQUE**

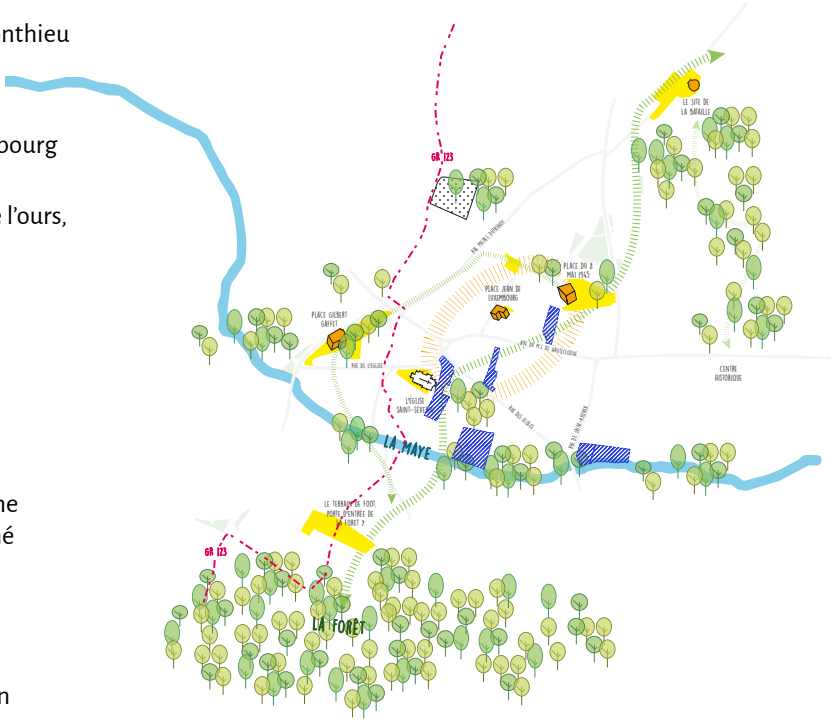
Maîtrise d'Ouvrage : Commune de Crécy-en-Ponthieu

Lieu : Crécy-en-Ponthieu, Somme (80)

Mission : Etude de programmation des aménagements des espaces publics du centre-bourg (Petites Villes de Demain)

Équipe : Atelier POWA (mandataire), Atelier de l'ours, Qualivia Ingénierie

2022-2023. livrée /



Entre plateaux et forêt, le bourg

A Crécy-en-Ponthieu, dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, nous avons accompagné la commune à formuler un récit de territoire et le décliner dans une feuille de route. Mettre en cohérence les espaces publics, augmenter la végétalisation de la commune à travers le développement de « rues vertes » et une réflexion sur la stratégie végétale de gestion des espaces verts communaux, créer des places conviviales en limitant la place de la voiture individuelle, valoriser le patrimoine existant ou encore mettre en place des boucles de cheminements piétons sont autant d'actions à lancer pour adapter la commune aux changements climatiques, sociétaux et économiques.

Les actions à mener se déclinent selon différentes temporalités. Des actions à court terme facilement réalisables ou symboliques permettent de préfigurer, de passer à l'action, de se mettre en mouvement. Des actions à moyen et long terme prennent le relais pour pérenniser certaines initiatives, généraliser des actions préalablement testées à petite échelle, enclencher des transformations plus durables...







PLAN DE SYNTHÈSE DÉTAILLÉ : LES INTENTIONS PROGRAMMATIQUES ET SPATIALES

Réaménagement des espaces publics structurants :

1- Place du 8 mai 1945 : un lieu de convivialité en lien avec le cinéma Le Cyrano

2- Place Gilbert Caffet : un véritable parvis pour la salle polyvalente

3- Abords de l'église : un écrin de verdure pour valoriser le patrimoine communal

4- Le site de la Bataille : un lieu d'accueil ancré dans le paysage

5- Parcelles AD88 et AD152 : des espaces de convivialité dans le prolongement de la place Jean De Luxembourg

Aménager des traits d'union entre les espaces publics structurants : la rue de l'église et la rue des écoles

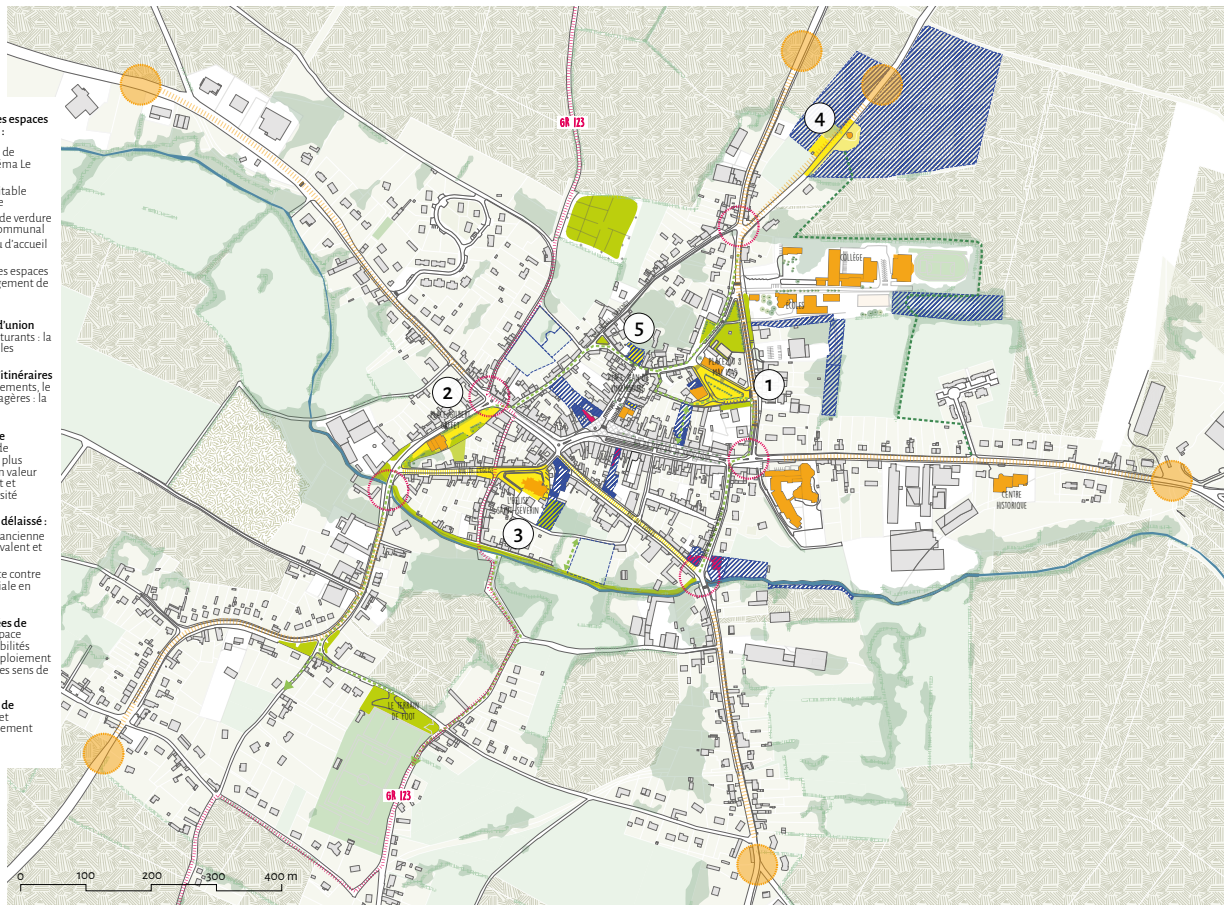
Créer des boucles d'itinéraires apaisés, en lien avec les équipements, le GR et les grandes entités paysagères : la forêt et la Maye

Repenser la stratégie végétale : diffusion de pratiques de gestion plus économes et durables, mise en valeur du patrimoine végétal existant et développement de la biodiversité

Réinvestir le foncier délaissé :
> Réhabilitation de l'ancienne école en un lieu polyvalent et convivial
> Veille foncière et lutte contre la vacance commerciale en centre-bourg

Requalifier les entrées de centre-bourg : un espace apaisé dédié aux mobilités actives (étudier le déploiement d'une zone bleue et les sens de circulation)

Marquer les entrées de village pour ralentir et favoriser le développement des mobilités actives



Plan des enjeux et des intentions d'aménagement de la commune

FICHE ACTION 4 PARCOURS ET LIVRET DE DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE CRÉCÉEN

Objectifs de l'action :

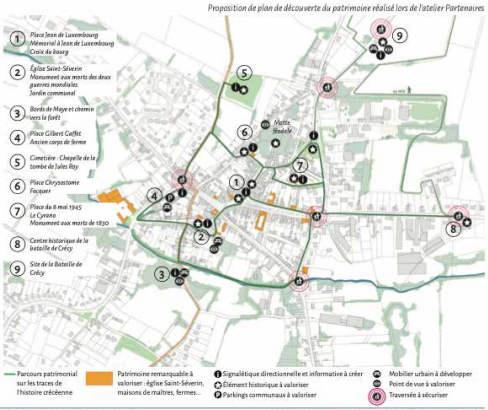
- Renforcer la lisibilité du bourg : de son patrimoine, de ses cheminements, équipements et services grâce à une signalétique pertinente
- Affirmer l'identité culturelle et historique de la commune et faciliter la découverte du territoire communal
- Matérialiser des parcours à l'échelle de la commune et mettre en évidence les notions de distances/temps pour sensibiliser et inciter aux déplacements doux

Description de l'action :

L'enjeu de cette action est de recenser et rendre visible le patrimoine paysager et architectural, comme les bords de Maye, le site de la bataille, les points de vue sur la plaine, les petits ponts bucoliques, les boucles de promenades…

Il s'agit également de le signaler de manière graphique, le valoriser afin de structurer un parcours de découverte. Ce parcours s'accompagne d'un livret ou support de découverte de la commune. Celui s'adressera aussi bien aux visiteurs qu'aux habitant.es de la commune et des environs désireux de découvrir ou re-découvrir son patrimoine, ses cheminements, son histoire…

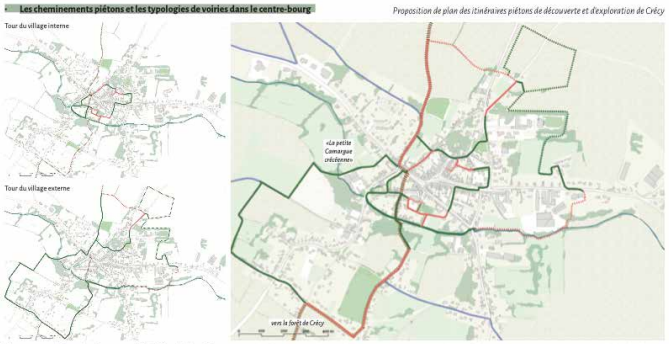
Proposition de plan de découverte du patrimoine réalisé lors de l'atelier Partenaires



FICHE ACTION 4 PARCOURS ET LIVRET DE DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE CRÉCÉEN

Les cheminements piétons et les typologies de voiries dans le centre-bourg

Proposition de plan des itinéraires piétons de découverte et d'exploration de Crécy



Ces parcours doivent avoir une matérialité sur le territoire par des balises indiquant les directions et les temps de parcours à minima.

FICHE ACTION 4 PARCOURS ET LIVRET DE DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE CRÉCÉEN

Portage du projet	Partenaires à associer	Études complémentaires à réaliser
Commune de Crécy-en-Ponthieu + *Bureau d'Information Touristique de Crécy en Ponthieu (Terres & Merveilles Baie de Somme)*	+ Centre Historique de Crécy la Bataille *(apport scientifique)* + Eric Balenda & Patrick Mitoire *(personnes ressources)* + Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées PNR / Pays d'Art et d'Histoire Baie de Somme 3 Vallées *(charte graphique, contenu et signalétique, coordination avec signalétique existante)* + SMBS GLP	+ Étude de définition d'une charte graphique, réalisation d'un plan de signalétique et rédaction du contenu des panneaux de sensibilisation : 20 à 30 keHT

court terme (0-3 ans)
moyen terme (3-6 ans)
long terme (6-9 ans et plus)

Actions connexes : ① ② **③** ④ **⑤**

Références inspirantes

Signalétique dans le centre-bourg et les cheminements





Les panneaux directionnels









Les balises





FICHE ACTION 4 PARCOURS ET LIVRET DE DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE CRÉCÉEN

Étapes à suivre :

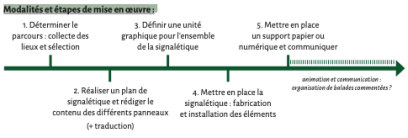
1. Déterminer un parcours, une boucle s'appuyant sur les principaux éléments patrimoniaux. Ce parcours peut également se raccrocher aux autres aménités existantes. Il est destiné aux habitant.es et aux touristes, et doit donc être informatif mais également narratif et ludique, de manière à inciter le lecteur-promeneur à aller d'un point à un autre, à faire une partie ou l'ensemble du parcours.

A notre sens, plusieurs éléments doivent être pris en compte :
- les principaux éléments patrimoniaux existants, avec une perspective historique :
> patrimoine bâti remarquable : église St-Séverin, site du Champ de Bataille,…
> petit patrimoine : Croix de Bohême, Monument de Jean de Luxembourg, la Croix du bourg, mais aussi maisons de maîtres témoins du passé agricole… ;
> patrimoine paysager : forêt de Crécy-en-Ponthieu, rives de la Maye…
- les boucles de chemins de grande et de petite randonnée existants ;
- les équipements, les commerces et services qui constituent des lieux ressources : le Centre Historique Crécy la Bataille, le Cinéma, le Bureau d'Information Touristique de Crécy-en-Ponthieu, la Mairie, les espaces de stationnement…

2. Matérialiser le parcours grâce à une signalétique spécifique (panneaux en volume, fléchage, marquages au sol, photographies historiques…) : il s'agit d'interpeller et de créer des supports pédagogiques et faciles d'accès pour toutes et tous. Une recherche graphique permettra d'établir une identité visuelle avec une cohérence d'ensemble. Il faut veiller à valoriser le paysage du bourg sans l'encombrer, en réfléchissant finement aux lieux d'implantation des supports ;

3. Rendre visible ce parcours en réalisant un livret, en imprimant un plan papier disponible dans les lieux fréquentés par le public (Office de Tourisme, Mairie, commerces) ou en le rendant accessible sur format numérique (via QR code par exemple).

Modalités et étapes de mise en œuvre :





Neuvic d'Ussel (Corrèze) - 1 648 habitants
Livret-jeux "Exploreteurs" Neuvic d'Ussel, développé par le réseau Ville & Pays d'Art et d'Histoire Hautes Terres Corréziennes et Ventadour

Extrait de fiches actions

SAINT-GERMAIN-LES-BELLES (87)

En avant Saint-Germain !

1 192 habitant.es

/ **FICHE TECHNIQUE**

Maîtrise d'Ouvrage : Commune de Saint-Germain-les-Belles

Lieu : Centre-bourg de Saint-Germain-les-Belles

Mission : Accompagnement pour l'élaboration d'un projet de dynalisation du bourg selon une démarche participative avec les acteurs locaux

Équipe : Atelier POWA (mandataire), Atelier de l'Ours, Ville Infinie

2019-2020. Etude livrée /

ET APRÈS ?

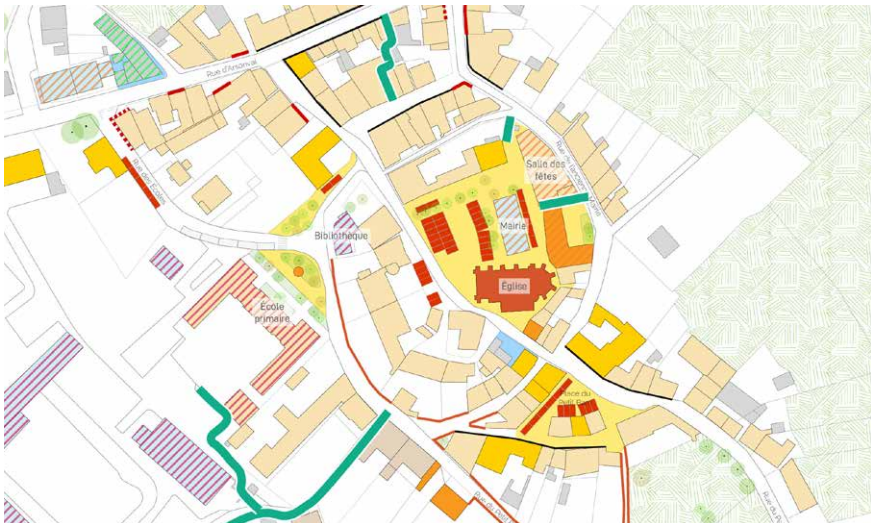
DEPUIS LA FIN DE L'ÉTUDE, 2 ESPACES PUBLICS ONT ÉTÉ RÉAMÉNAGÉS, UN PARCOURS SIGNALÉTIQUE ET UN OBSERVATOIRE DU FONCIER ONT ÉTÉ MIS EN PLACE

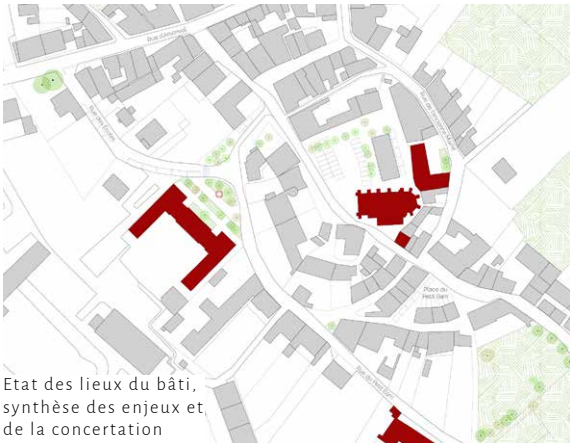
Un centre-bourg réinvesti

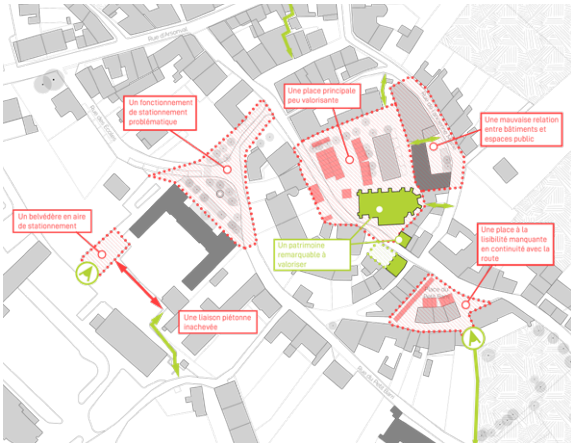
Commune rurale aux portes de l'agglomération de Limoges, Saint- Germain-les-Belles occupe un rôle structurant au sein de la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne. Elle constitue un pôle ressource pour les communes rurales alentours grâce à ses services, ses équipements scolaires (écoles et collège) et ses commerces.

Depuis juillet 2019, l'atelier POWA accompagne la commune de Saint-Germain-les-Belles à l'élaboration d'un projet de dynamisation du bourg. L'enjeu vise à faire revivre le centre-bourg devenu déserté, à travers la production d'un plan guide et d'une feuille de route détaillant les actions à mettre en place sous 3, 6 et 9 ans.

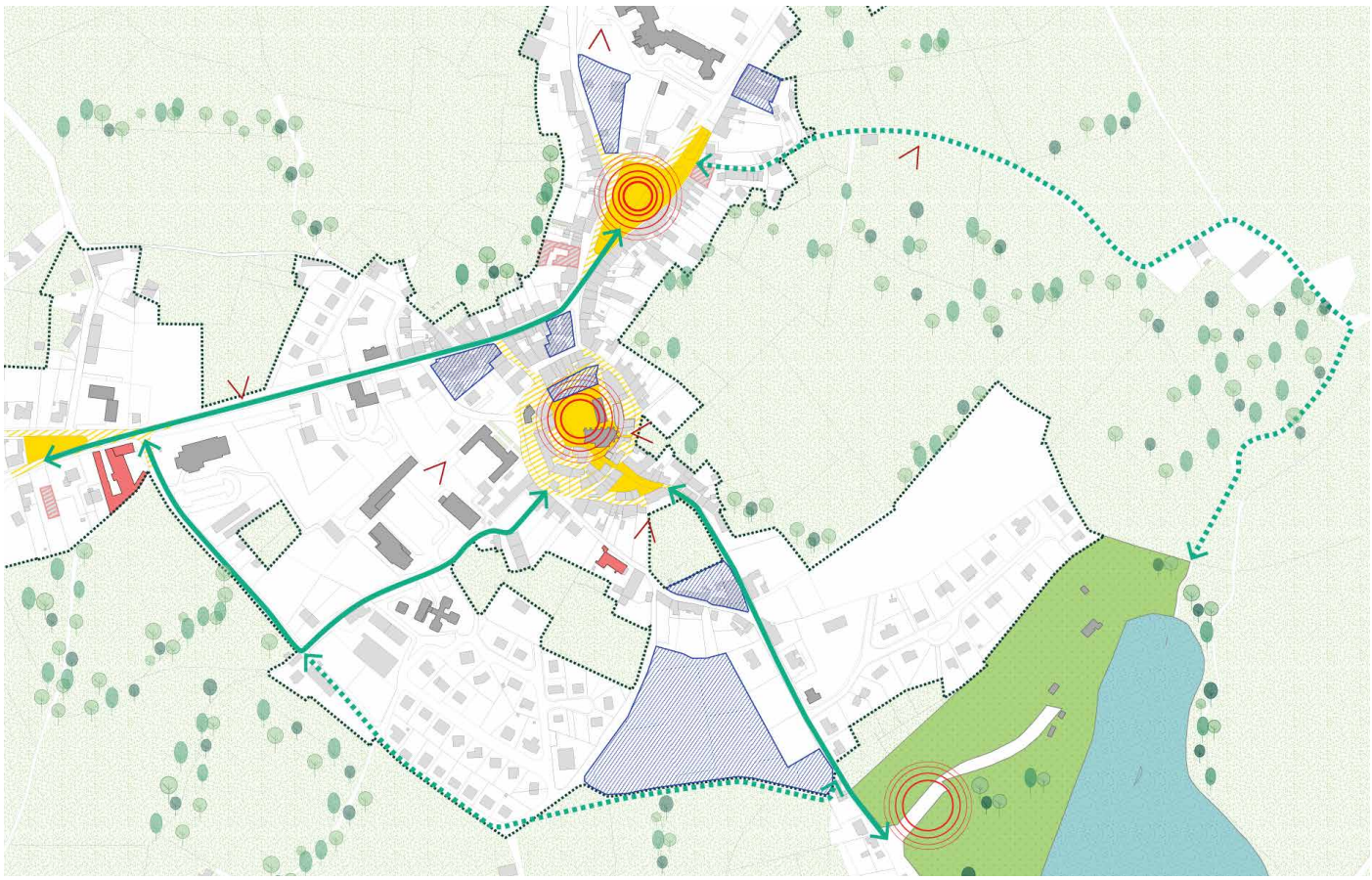
La mise en place d'une démarche collective permet aux habitants,usagers et acteurs clés de s'approprier les problématiques du centre bourg et d'imaginer des solutions pour agir sur les dynamiques en cours : impliquer les propriétaires pour rénover le bâti ancien, définir un nouveau parcours touristique, développer les circuits courts, réinvestir une dent creuse occupée par un hangar délabré en jardin collectif...







Etat des lieux du bâti, synthèse des enjeux et de la concertation







Atelier diagnostic, repérage des ressources de la commune autour de la photographie aérienne





Permanence sur le marché hebdomadaire à la rencontre des habitants et usagers

FEUQUIÈRES-EN-VIMEU (80)

Et demain Feuquières ?

2 584 habitant.es

/ **FICHE TECHNIQUE**

Maîtrise d'Ouvrage : Ville de Feuquières-en-Vimeu

Lieu : Feuquières-en-Vimeu, Somme (80)

Mission : Etude pour la revitalisation du centre-bourg

Équipe : Atelier POWA (mandataire), Sensomoto, Terridev, Iris Conseil

2019-2020. Etude livrée /

Une commune industrielle et agricole

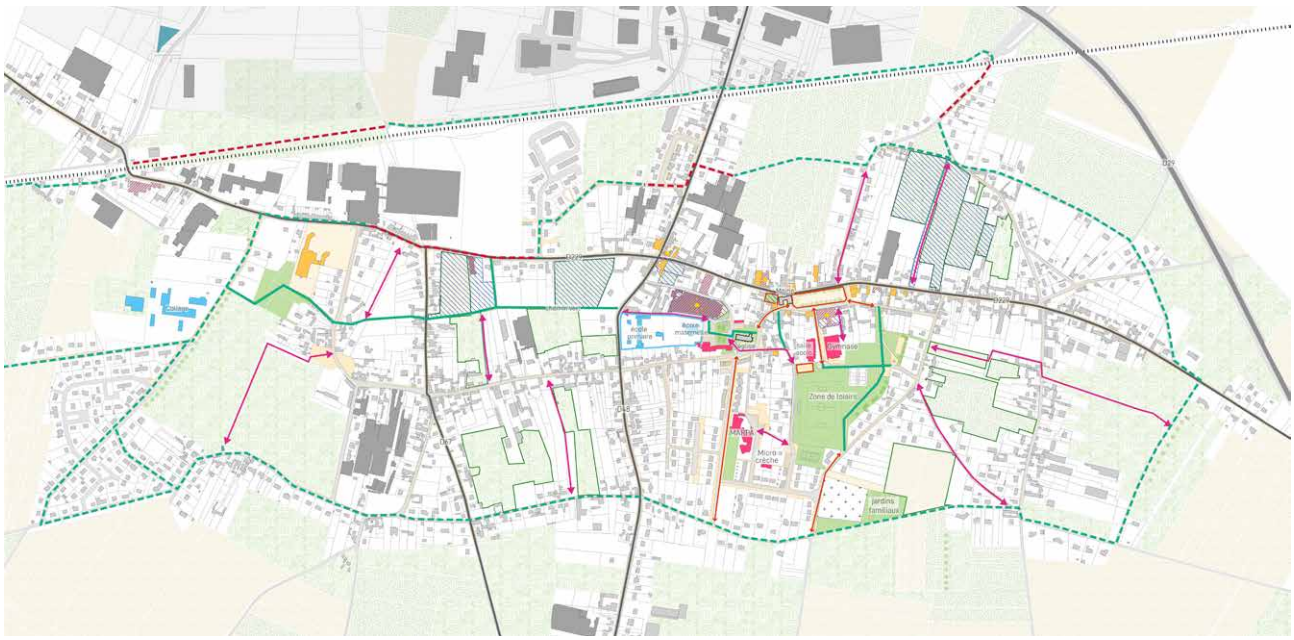
Commune du Vimeu industriel, Feuquières-en-Vimeu constitue un pôle commun attractif avec les deux villes situées à proximité (Friville-Escarbotin et Fressenneville). Elle concentre de nombreux services, de santé, sportifs et scolaires (maternelle, primaire, collège) ainsi qu'un tissu associatif dynamique. Caractérisé par des activités industrielles intégrées au sein d'un territoire rural, la commune porte les traces des différentes phases de ce développement : quelques usines sont encore en activité dans le tissu urbain, certaines ont laissé place à des friches tandis que d'autres se sont rassemblées au sein de la zone industrielle créée à la fin des années 90 (qui compte 2600 emplois, presque autant que d'habitants).

Ce bourg-rue, qu'une départementale permet désormais de dévier, est touché par la fermeture de commerces du centre-bourg et la vacance laissée par des locaux industriels. L'enjeu de cette étude porte sur le maintien et le développement de l'activité commerciale au regard des friches industrielles présentes dans la commune.





Fiche action pour réaménager la place Jean Jaurès en place de village



Plan de synthèse des enjeux : les opportunités foncières et les parcelles mutables, les liaisons existantes et à développer

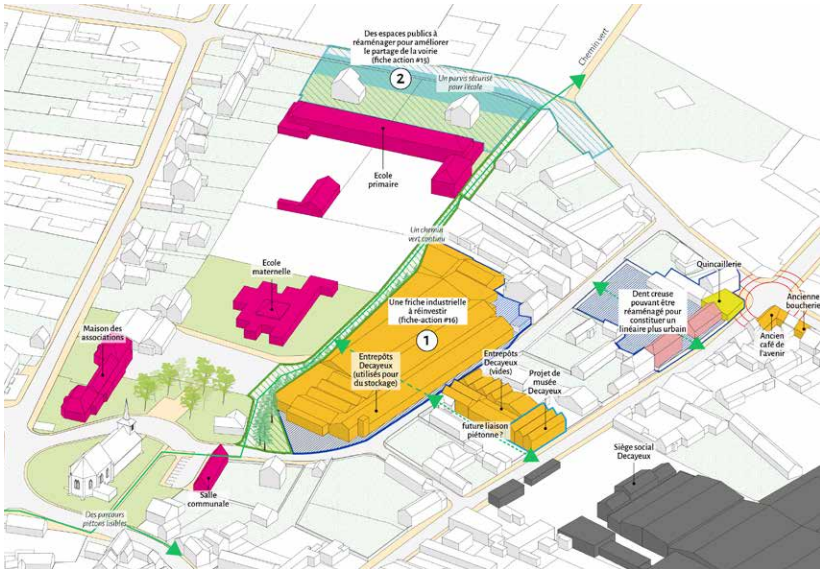
Des actions multi-thématiques

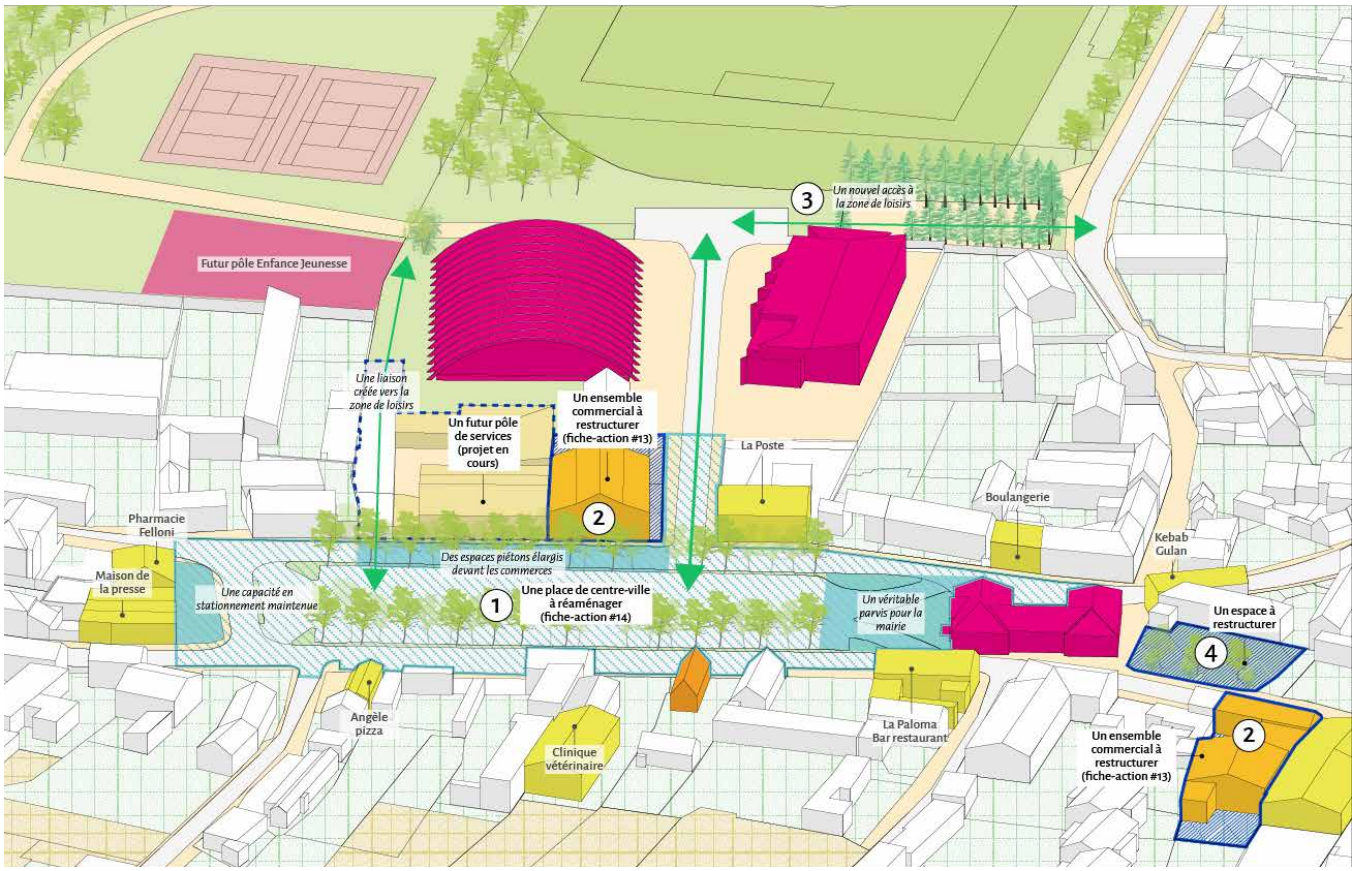
L'élaboration du plan guide et sa feuille de route permettent de définir une vision du développement de la commune et de la décliner en plusieurs actions à court, moyen et long termes. Issues de la concertation entre élus, habitants et services techniques, les actions proposées sont à la croisée de plusieurs thématiques : paysage, habitat, commerces, mobilité… Elles questionnent la mutualisation des services, le réinvestissement de locaux vacants (usines et commerces) et la mise aux normes en matière de sécurité et d'accessibilité ou encore le réaménagement des espaces publics et la mise en valeur de la structure bocagère historique de la commune.

Dans un souci de durabilité, ces propositions cherchent à mutualiser les investissements et les fonctions, à recréer des lieux de rencontre en questionnant les usages des espaces publics tout en intégrant la question intergénérationnelle.

ET APRÈS ?

DEPUIS LA FIN DE L'ÉTUDE, UNE ÉTUDE DE MAITRISE D'ŒUVRE A ÉTÉ LANCÉE SUR LA PLACE JEAN JAURÈS. L'AVP A ÉTÉ VALIDÉ EN MARS 2023.





SAINT-PIERRE-DES-NIDS (53)

Saint-Pierre, que faire ?

1 991 habitant.es

/ **FICHE TECHNIQUE**

Maîtrise d'Ouvrage : Commune de Saint-Pierre-des-Nids

Lieu : Saint-Pierre-des-Nids, Mayenne (53)

Mission : Etude pour la revitalisation du centre-bourg

Équipe : Zeppelin (mandataire), Atelier POWA

2020-2021. Etude livrée /

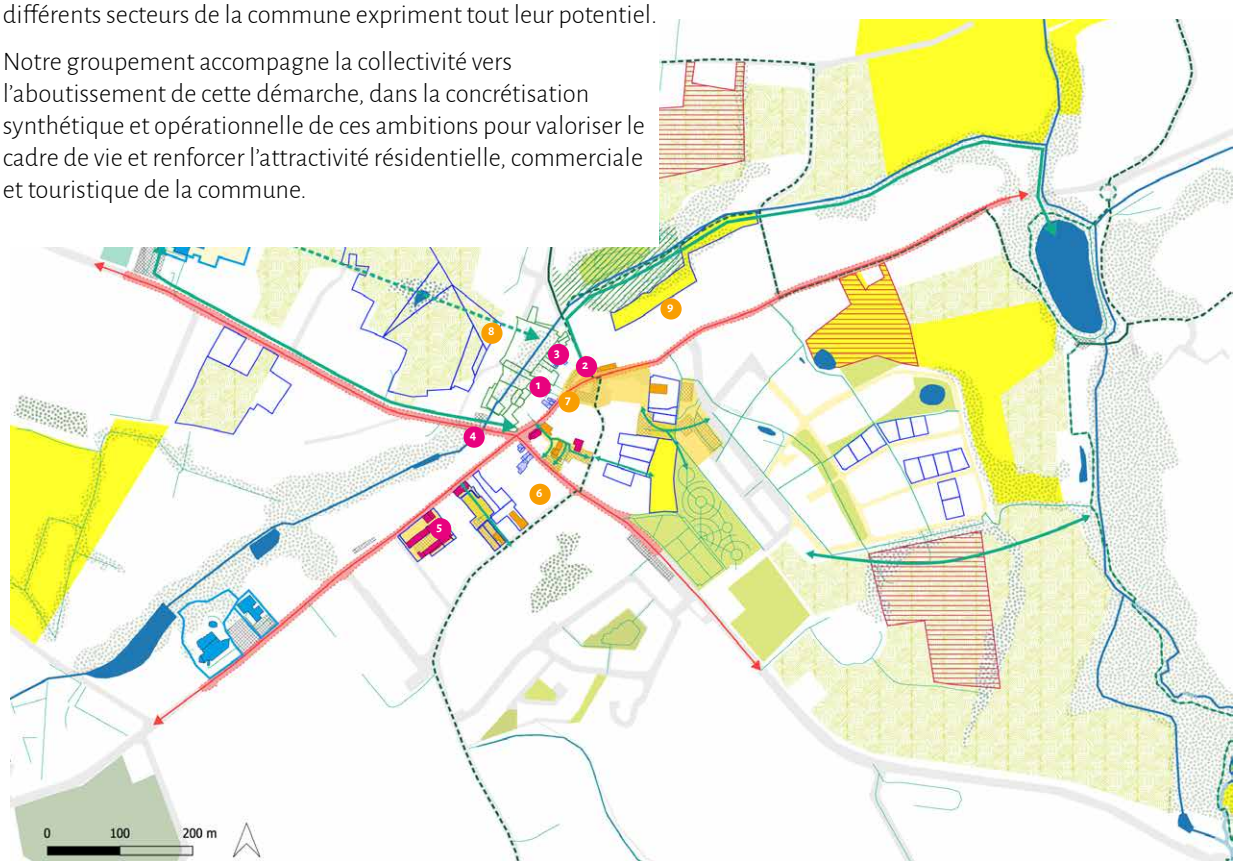


Valoriser le patrimoine bâti et paysager

Saint-Pierre-des- Nids est située au confins du Bas-Maine et du Pays d'Alençon, entre les Alpes mancelles et le mont des Avaloirs. Irrigué par la rivière du Terrançon, et non loin du Sarthon, la commune est ancrée dans une géographie riche. Saint-Pierre-des-Nids souhaite aujourd'hui poursuivre la valorisation de ce patrimoine par la revitalisation de son centre-bourg.

De nombreuses pistes sont aujourd'hui à l'étude, en témoigne le Workshop mené par les étudiants de l'ENSA Belleville, pour que différents secteurs de la commune expriment tout leur potentiel.

Notre groupement accompagne la collectivité vers l'aboutissement de cette démarche, dans la concrétisation synthétique et opérationnelle de ces ambitions pour valoriser le cadre de vie et renforcer l'attractivité résidentielle, commerciale et touristique de la commune.



Les intentions, les opportunités et les espaces mutables

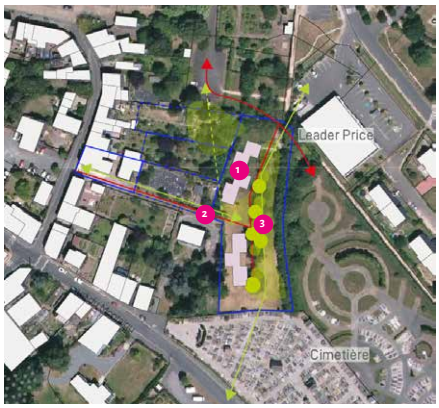
Présentation de 3 scénariis contrastés sur une des parcelles stratégiques mutables de la commune

Option 1 :
Renforcement du caractère naturel de la parcelle en lui donnant une vocation vivrière et de lien social : verger, jardin partagé



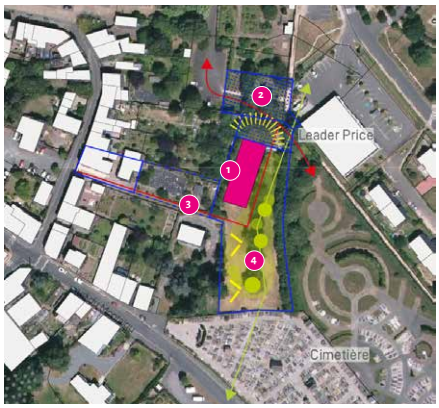
1. Une liaison carrossable aménagée vers le cimetière
2. Un jardin / verger communal aménagé (mobilier), accessible aux habitants grâce à l'ouverture de nouvelles voies douces
 (voie à l'ouest nécessite de demander une servitude de passage ou l'achat d'une partie de la parcelle)

Option 2 :
Construction de logements séniors en plein centre-bourg, dans un cadre bucolique et à proximité directe des commerces



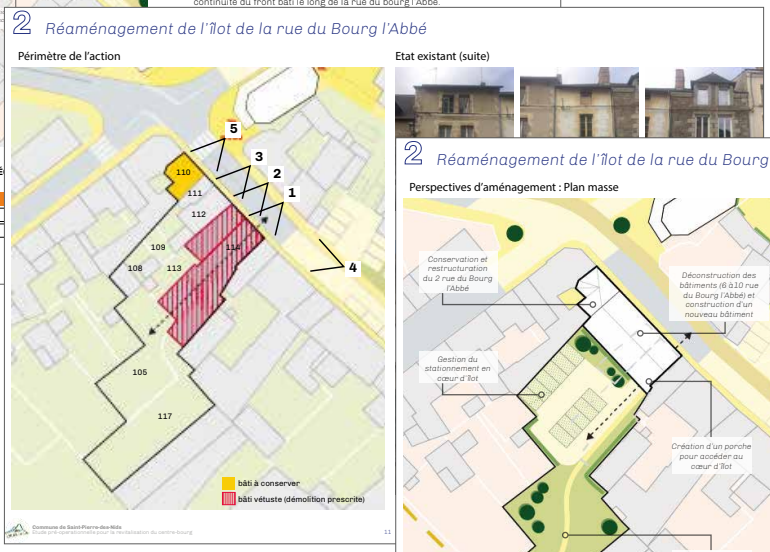
1. 8 à 10 logements pour personnes âgées / un foyer logement (typologie intermédiaire dense) aménagé en cœur de jardin
2. Aménagement de voirie pour rendre accessible le cœur d'îlot : depuis l'église et la rue Caillet (boucle)
 (voie à l'ouest nécessite de demander une servitude de passage ou l'achat d'une partie de la parcelle)
3. Un cœur d'îlot accueillant un verger / un jardin partagé ouvert sur le quartier (éventuellement des jeux pour enfants)

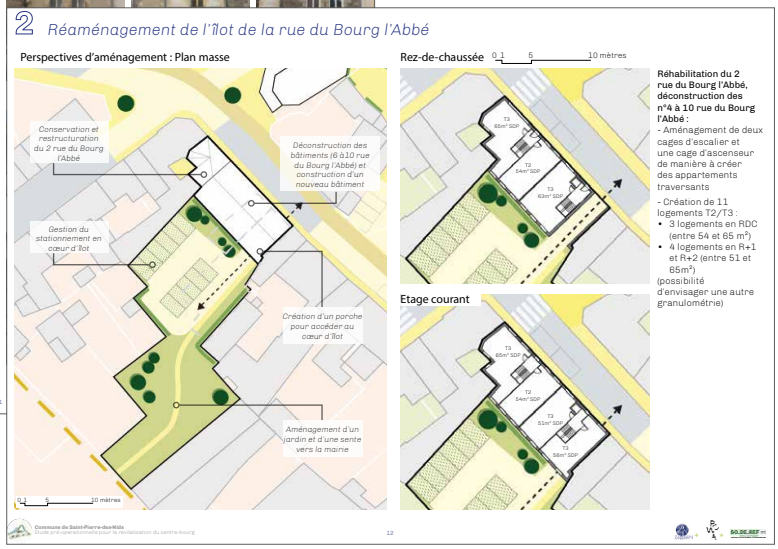
Option 3 :
Construction d'un équipement trait d'union entre le centre et la Monnerie inscrit dans le paysage : un Tiers lieu / bibliothèque



1. Un équipement en plein cœur du bourg et inscrit dans la nature : bibliothèque / Tiers lieu / Maison de la nature
2. Un parvis aménagé pour le futur équipement, qui fait le lien avec la Monnerie et propose par exemple un lieu pour les jeunes
3. Aménagement de voirie pour rendre accessible le cœur d'îlot : depuis l'église et la rue Caillet (boucle)
 (voie à l'ouest nécessite de demander une servitude de passage ou l'achat d'une partie de la parcelle)
4. Un cœur d'îlot accueillant un verger / un jardin partagé dont l'animation est liée à l'équipement







Faisabilité pour la réhabilitation d'un îlot ancien délabré en coeur de bourg

ALBERT (80)

Ensemble redynamisons Albert

9 931 habitant.es

/ **FICHE TECHNIQUE**

Maîtrise d'Ouvrage : Ville d'Albert et Communauté de communes du Pays du Coquelicot

Lieu : Albert, Somme (80)

Mission : Etude pour la revitalisation du centre-ville

Équipe : Atelier POWA (mandataire), Atelier Iris Chervet, Terridev, Iris Conseil

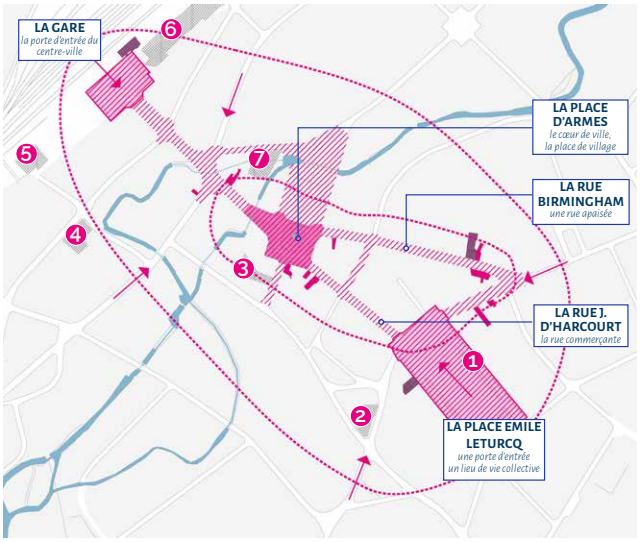
2020-2021. Etude livrée /

Améliorer le partage de la voirie et le confort des espaces publics

La ville d'Albert dispose de nombreux atouts et ressources : une situation attractive et accessible, un bassin d'emploi soutenu par le dynamisme d'une activité industrielle de pointe, la présence d'équipements avec un rayonnement élargi, un ensemble patrimonial avec des bâtiments Art Déco remarquables, des commerces qui se maintiennent ainsi qu'une inscription paysagère qualitative du fait de la présence de l'Ancre, affluent de la Somme.

Albert est ainsi une ville où il fait bon vivre, ayant une situation attractive et dynamique. Comme nombre de centre-ville d'échelle similaire, le centre-ville d'Albert n'échappe toutefois pas à certaines difficultés. Certains indicateurs doivent ainsi être compris et surveillés : la fermeture et le défaut de fréquentation des petits commerces du cœur de ville ou encore la vacance et la dégradation du bâti ancien (OPAH en cours).

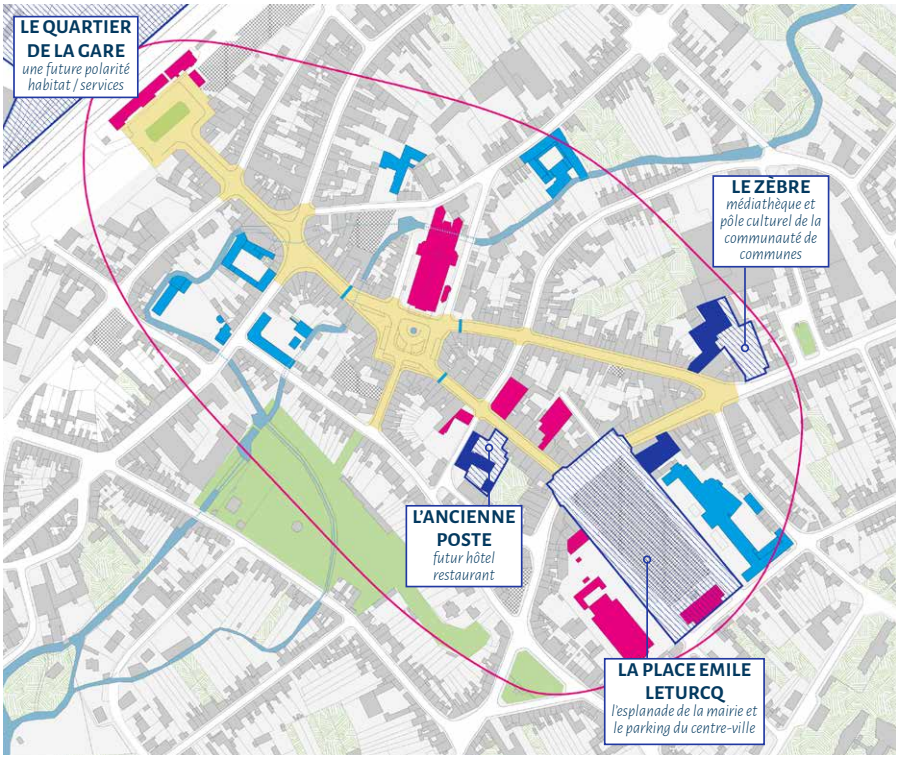
Afin de répondre à ces enjeux urbains, nous proposons une démarche « en entonnoir », qui traverse les échelles du territoire. Ainsi, l'étude propose une vision à grande échelle - un récit pour l'avenir du territoire - qui infuse les propositions ciblées à l'échelle locale. Cette continuité entre les échelles garantit des aménagements pleinement ancrés dans la ville et dans les usages quotidiens, participant à l'identité du territoire. Elle permet aussi de maintenir les ambitions formulées dans la stratégie, jusque dans les réalisations concrètes.

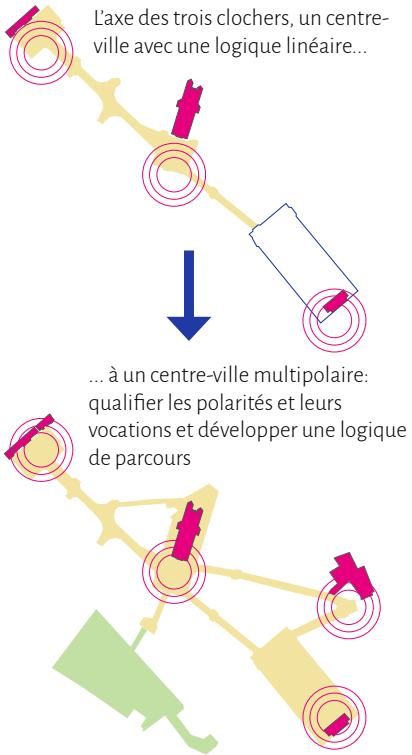






Synthèse des enjeux et axes d'intervention pour le centre-ville d'Albert

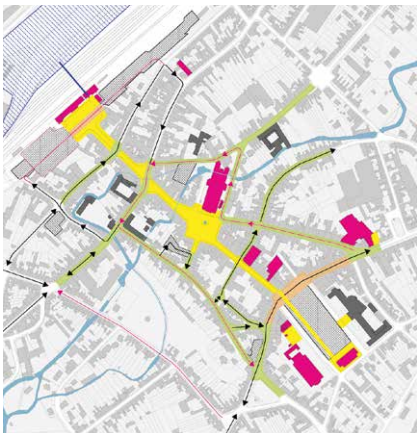




Redéfinir les limites du centre-ville en s'appuyant sur ses points de repères et redonner une cohérence et une lisibilité au centre-ville

SC1 : L'axe piéton

Un axe piéton et des boucles circulées en périphérie

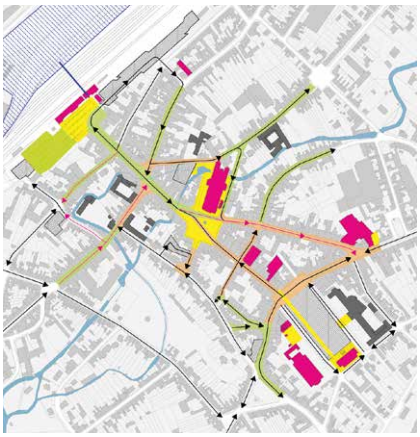


Stationnements créés : 112 places
Stationnements supprimés : 133 places

⊕ un axe historique entièrement piétonnisé où se promener et flâner, une valorisation de l'Ancre
⊕ une valorisation du patrimoine remarquable et de ces abords avec une logique de parcours
⊖ un scénario ambitieux qui nécessite une évolution des pratiques actuelles du centre-bourg
⊖ un accès PL interdit rue de Birmingham (carrefour Godin/Boulan difficile) et un report sur les rues Illieux et Ferry

SC2 : L'axe urbain

Un axe circulé et des boucles piétonnes

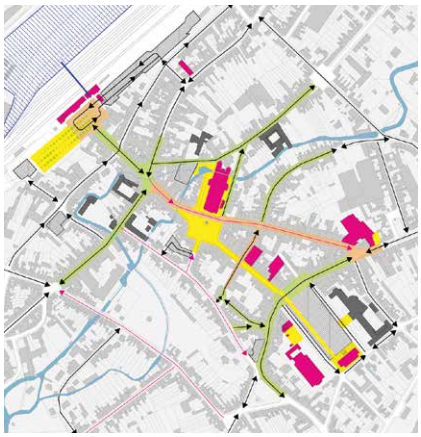


Stationnements créés : 0
Stationnements supprimés : environ 50

⊕ un axe historique circulé, qui draine les commerces
⊕ **des capacités en stationnement conservées en centre-ville**
⊕ une valorisation du patrimoine remarquable et de ces abords avec une logique de parcours
⊖ une nécessité d'avoir une action policière ou pédagogique pour changer les comportements (zone de rencontre et stationnement minute)

SC3 : La centralité

Une centralité affirmée, des espaces hiérarchisés



Stationnements créés : 0
Stationnements supprimés : 75

⊕ un hypercentre piéton et commerçant renforcé
⊕ une valorisation du patrimoine remarquable et de ces abords avec une logique de parcours
⊖ des abords des écoles non apaisés (double sens avec fréquentation) : possibilité d'envisager des fermetures temporaires de la rue

3 scénarios prospectifs d'aménagement et de programmation pour le centre-ville d'Albert : le choix d'un scénario a ensuite permis de développer le Plan Guide

ANICHE (59)

Le quartier Nord

Définition de principes d'aménagement écologiques, paysagers et urbains

/ **FICHE TECHNIQUE**

Maîtrise d'Ouvrage : Ville d'Aniche

Lieu : Aniche (59)

Mission : Définition de principes d'aménagement écologiques, paysagers et urbains pour le quartier nord

Équipe : Atelier POWA (mandataire), Atelier de l'ours, Sociotopie, CP&O les m² heureux

2021. Etude livrée /

Comment inverser le regard sur un territoire enclavé et faire des stigmates du passé minier des opportunités pour demain ?

Mis à distance du reste de la commune par la départementale, les quartiers nord d'Aniche forment un territoire fragmenté, ponctué de friches et de délaissés urbains, héritages de son passé industriel minier.

Le travail collaboratif réalisé avec les élus et les partenaires du territoire permet de formaliser un schéma directeur et un plan guide partagé. Dans la finesse du parcellaire, les actions proposées s'appuient sur les vestiges de l'histoire minière du paysage et de l'urbain pour relier, réparer, réinvestir, restaurer les atouts paysagers et patrimoniaux du quartier afin de lui redonner des qualités d'habiter.



Exemples de fiches actions



Atelier sur le schéma directeur du secteur Nord



Enjeux et vision à long terme du territoire : formalisation du schéma directeur



Schémas de principes pour la rénovation des espaces publics de la cité de l'Archevêque

MARCQ-EN-BAROEUL (59)

Réinventer la rue du Collège

38 570 habitant.es

FICHE TECHNIQUE

Maîtrise d'Ouvrage : Métropole Européenne Lilloise

Lieu : Rue du Collège à Marcq-en-Baroeul

Mission : POC (Proof Of Concept) Réinventer la rue du Collège dans le cadre de la démarche Lille Métropole Mondiale du Design 2020

Équipe : SDS (mandataire), Atelier POWA, Atelier de l'Ours, Sociotopie, Kévin Faroux

2020-2021. Étude livrée /

ET APRÈS ?

LE SCÉNARIO PRÉCONISÉ A ÉTÉ CONSERVÉ, LES TRAVAUX COMMENCENT À L'ÉTÉ 2023 !

Une rue apaisée et des espaces publics activés

La rue du Collège, principalement résidentielle, a la particularité d'accueillir un équipement scolaire d'ampleur : Marcq Institution, établissement privé allant de la maternelle aux filières post-bac occasionnant des usages, des rythmes et des temporalités spécifiques : entrée et sortie de cours, pauses et activités péri-scolaires. Principalement dédiée à la voiture et à la circulation et faisant face à plusieurs conflits d'usages, il apparaît essentiel de repenser l'espace de la rue à l'aune de l'évolution de nos modes de vie et de la diversification des modes de déplacement mais aussi des enjeux climatiques que nous connaissons.

Etant fréquenté par une multitude d'usagers (scolaires, actifs, sportifs, habitants...) qui pratique l'espace de la rue au quotidien, la constitution de groupes de travail regroupant ces différents publics ont permis de favoriser le dialogue et la comparaison des regards où chacun dépasse ses intérêts individuels pour penser une nouvelle organisation de la rue.

Les différents ateliers (diagnostics en marchant, ateliers maquette, expérimentation in situ...) ont été l'occasion de définir collectivement les ambiances souhaitées et les conditions de réussite pour le réaménagement de la rue du Collège, au regard des besoins et envies des usagers concernés.

Les allers-retours permanents entre ces différents publics, en complément des échanges avec les équipes techniques de la métropole, ont permis d'affiner progressivement le projet, de sensibiliser aux enjeux et contraintes liés au réaménagement d'un espace public de proximité que représente la rue du Collège et de faire accepter le projet par le plus grand nombre.







Maquettage et aller-retours sur site pour questionner les futurs profils de voirie de la rue avec les collégien.ne.s et les habitant.e.s

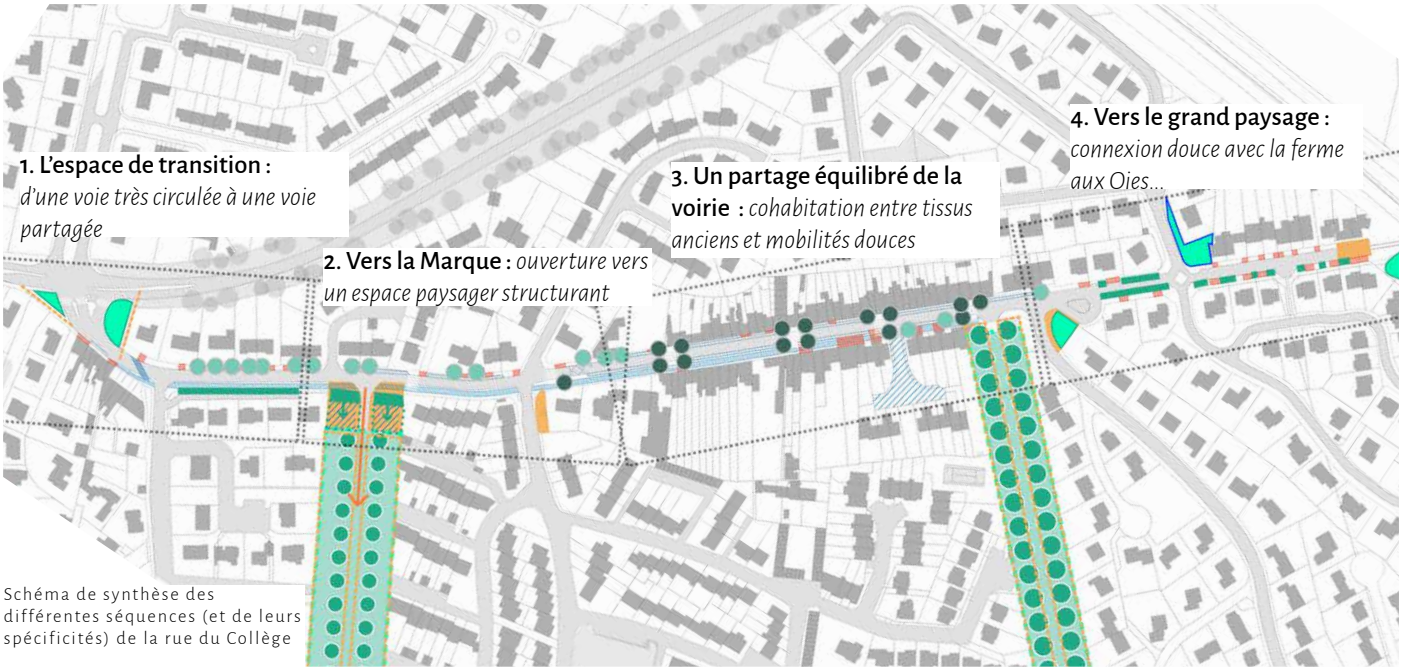
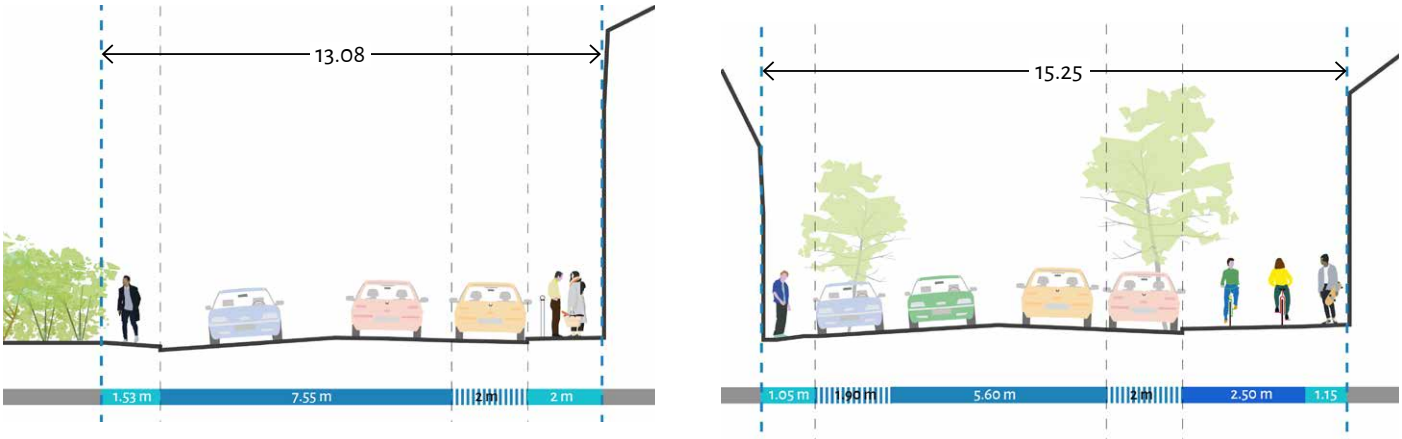


Schéma de synthèse des différentes séquences (et de leurs spécificités) de la rue du Collège



Analyse des enjeux de mobilité à différentes échelles (à l'échelle de Marcq-en-Baroeul et à l'échelle de la rue) et des différents profils de voiries existants



Test des nouveaux profils de voirie in situ

ROUBAIX (59)

Les usages transitoires du parking Blanchemaille

96 077 habitant.es

FICHE TECHNIQUE

Maîtrise d'Ouvrage : Métropole Européenne de Lille

Lieu : Ancien parking Blanchemaille, rue de Fontenoy, quartier de l'Alma

Mission : POC (Proof Of Concept) Co-conception des usages transitoires pour l'actuel parking du site Blanchemaille à Roubaix dans le cadre de la démarche Lille Métropole Mondiale du Design 2020

Équipe : SDS (mandataire), Atelier POWA, LUC Lab, Seed, Studio Riot, Kévin Faroux

2021. Étude livrée /

Comment préfigurer des usages conviviaux et transitoires sur le futur parvis du site Blanchemaille pour mieux l'intégrer dans le quartier de l'Alma ?

Le Repère de Blanchemaille est un projet d'occupation transitoire d'un espace urbain en friche. C'est un ancien parking à l'abandon depuis des années, qui n'est pas traversable et fermé au public.

Les ateliers permettent la rencontre et le dialogue entre des usagers de l'Alma qui habituellement ne se croisent pas : les salariés de la Redoute, les entrepreneurs e-commerce de Blanchemaille, les habitant.e.s et les acteurs locaux du quartier...

Au fil de la démarche participative un groupe d'acteurs se fédère pour définir des usages et des mobiliers jusqu'à les construire collectivement lors d'un chantier participatif.







Ateliers de co-conception des usages du site puis de spatialisation et de maquettage du mobiliers











Chantier participatif et mobilier construit par Seed,
notices d'usages

ENNEVELIN (59)

Améliorer le cadre de vie

2 171 habitant.es

FICHE TECHNIQUE

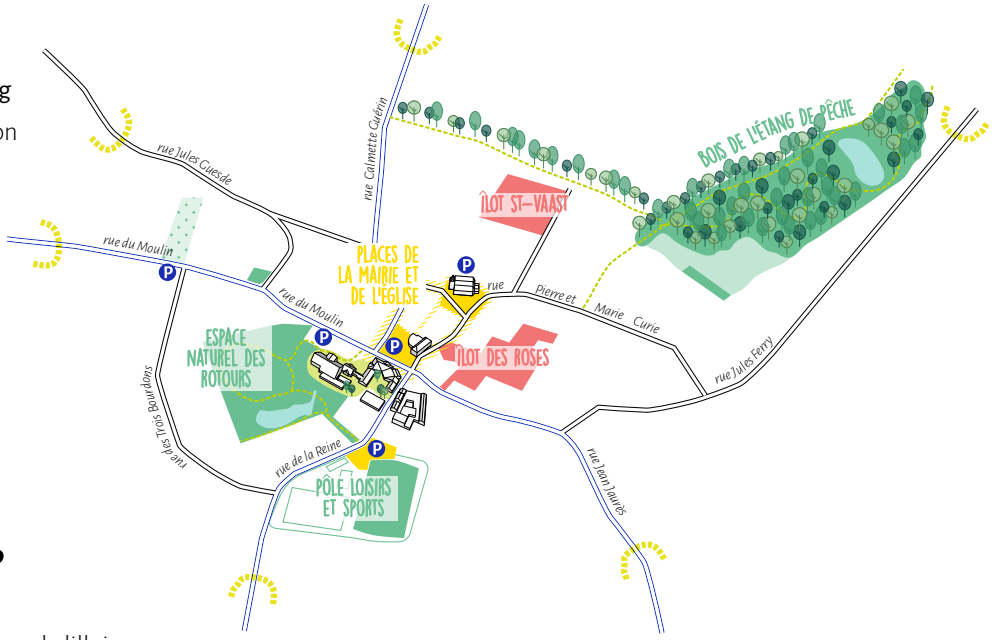
Maîtrise d'Ouvrage : Comme d'Ennevelin

Lieu : Ennevelin, hameaux et centre-bourg

Mission : Etude participative d'amélioration du cadre de vie

Équipe : Atelier POWA (mandataire), Atelier de l'Ours, Iris Conseil

2021-2022. Étude livrée /



Quels futurs souhaitables pour bien vivre à Ennevelin demain ?

La proximité d'Ennevelin avec la métropole lilloise a transformé ce village rural en village périurbain en quelques décennies. Ces bouleversements questionnent élus et habitants désireux de maintenir le caractère rural de la commune tout en permettant son renouvellement. Les ateliers permettent d'engager une réflexion collective sur le bourg et ses hameaux. Bien vieillir en centre-bourg, créer des espaces publics supports de vie collective, augmenter la place de la nature, maîtriser l'urbanisation, inciter aux mobilités douces sont autant de pistes d'actions explorées pour pérenniser la qualité du cadre de vie champêtre de la commune.



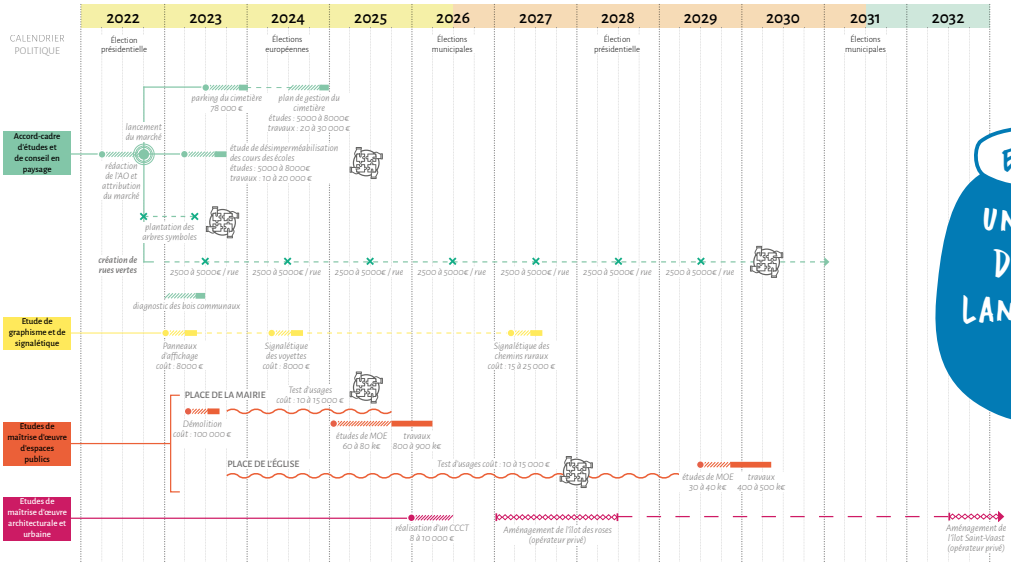
Permanences dans les espaces publics de la commune à la rencontre des habitantes et habitants, récolte de leurs besoins



Atelier Maquettage des espaces publics structurants du centre-bourg en prévision de la réalisation d'esquisses



Forum des actions : définition collective des actions et projets à mener sur la commune



ET APRÈS ?

UNE ÉTUDE DE MAITRISE D'ŒUVRE SERA BIENTÔT LANCÉE POUR RÉNOVER LES PLACES DU VILLAGE (2023)

Feuille de route :calendrier récapitulatif des actions à mener et de leurs échéances



existant

- équipements structurants
- Chemins agricoles
- Limites de l'urbanisation

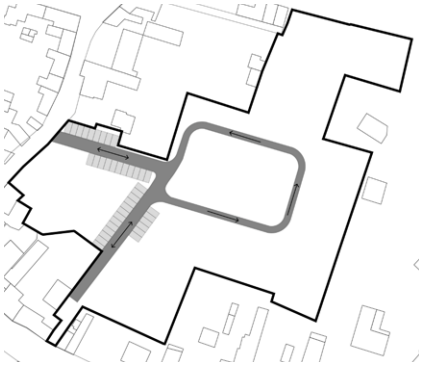
projeté

- Lisières boisées
- Zone de non traitement
- Aménagements modes doux
- Entrées de bourgs
- Périmètres des projets
- espaces paysagers
- espaces publics à dominante minérale
- création / rénovation de voiries
- installation de mobiliers et aménagements légers
- réhabilitation / extension
- nouvelles constructions
- veille foncière
- Développement urbain à moyen terme

Plan guide du centre-bourg de la commune

Schéma de principes pour l'aménagement de parcelles du centre-bourg en béguinage jardiné

Espaces circulés et stationnements



- Création d'une voie à double sens avec un accès unique depuis la rue Pierre et Marie Curie et d'une voie de desserte à sens unique pour accéder au cœur de l'îlot
- Aménagement de 39 places de stationnement réservées aux riverains de l'îlot des Roses

Allotissement



- Création de 18 lots (maisons individuelles et / ou résidence intergénérationnelle / logements pour personnes âgées)
- Jardins privatifs

Espaces paysagers



- Conservation des jardins ouvriers
- Traversées piétonnes existantes et créées
- Espace public central pouvant accueillir des espaces de convivialité (bancs, jeux...)
- Espace vert public et arboré

BÉTHUNE (62)

Schéma directeur urbain Béthune 2032

24 995 habitant.es

FICHE TECHNIQUE

Maîtrise d'Ouvrage : Ville de Béthune

Lieu : territoire communal

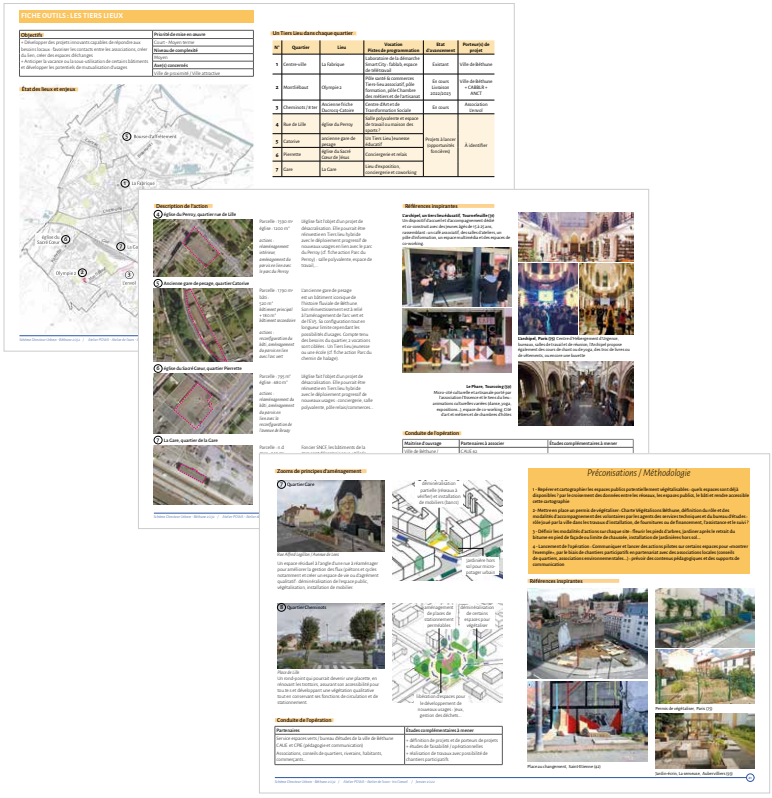
Mission : Ecriture du schéma directeur urbain dans le cadre de la stratégie Béthune 2032

Équipe : Atelier POWA (mandataire), Atelier de l'Ours, Iris Conseil

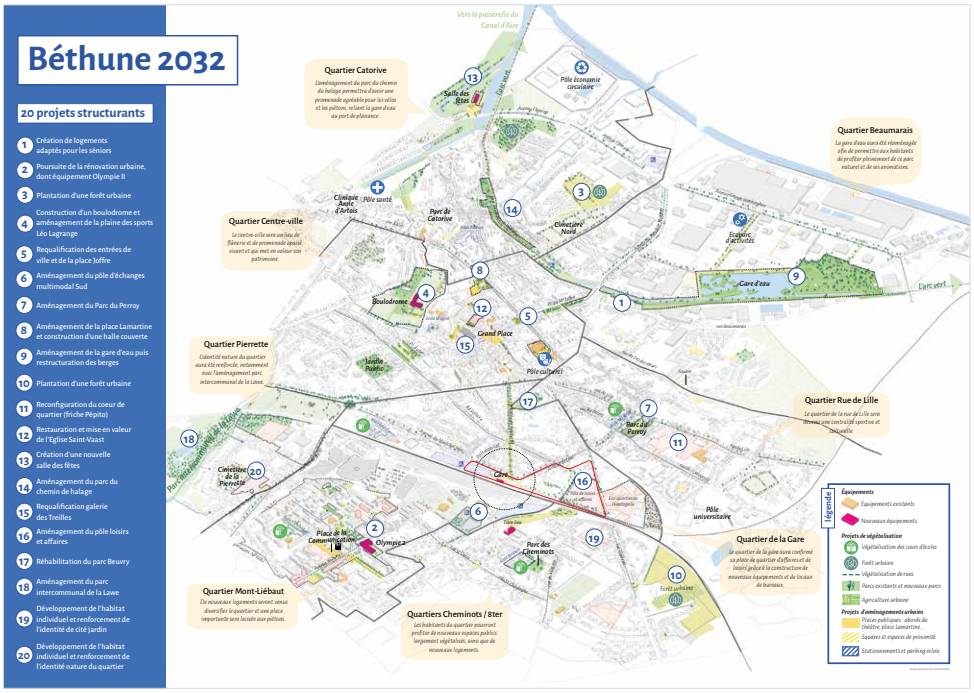
2021. Étude livrée /

Quel projet de ville pour Béthune à horizon 2032 ?

Territoire d'échanges marqué par l'histoire batelière, la ville de Béthune est une ville moyenne en plein renouveau où les projets foisonnent. Les ateliers sont l'occasion pour les élus et les services de se retrouver autour de la table pour mettre de l'ordre dans les projets, reprendre certaines réflexions et faire atterrir les objectifs et intentions pour les transformer en actions. C'est également le moment de prioriser chacune des actions. L'étude permet de faire émerger une vision, une stratégie et une chronologie claire de Béthune pour guider l'action politique d'ici 2032.



Extraits des fiches outils réalisées



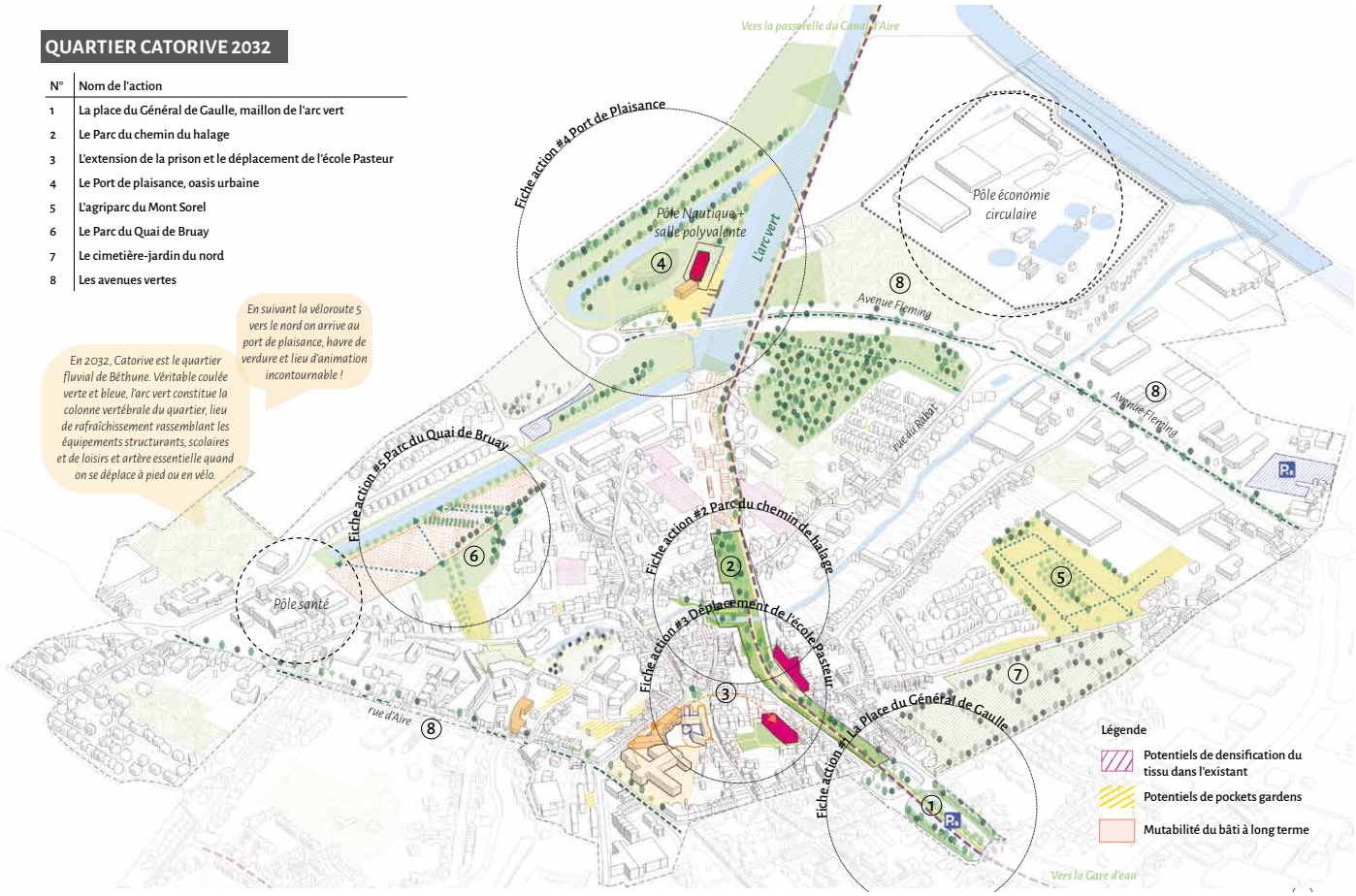
Livrable communicable final réalisé pour communiquer le projet aux agents et à la population

QUARTIER CATORIVE 2032

N°	Nom de l'action
1	La place du Général de Gaulle, maillon de l'arc vert
2	Le Parc du chemin du halage
3	L'extension de la prison et le déplacement de l'école Pasteur
4	Le Port de plaisance, oasis urbaine
5	L'agriparc du Mont Sorel
6	Le Parc du Quai de Bruay
7	Le cimetière-jardin du nord
8	Les avenues vertes

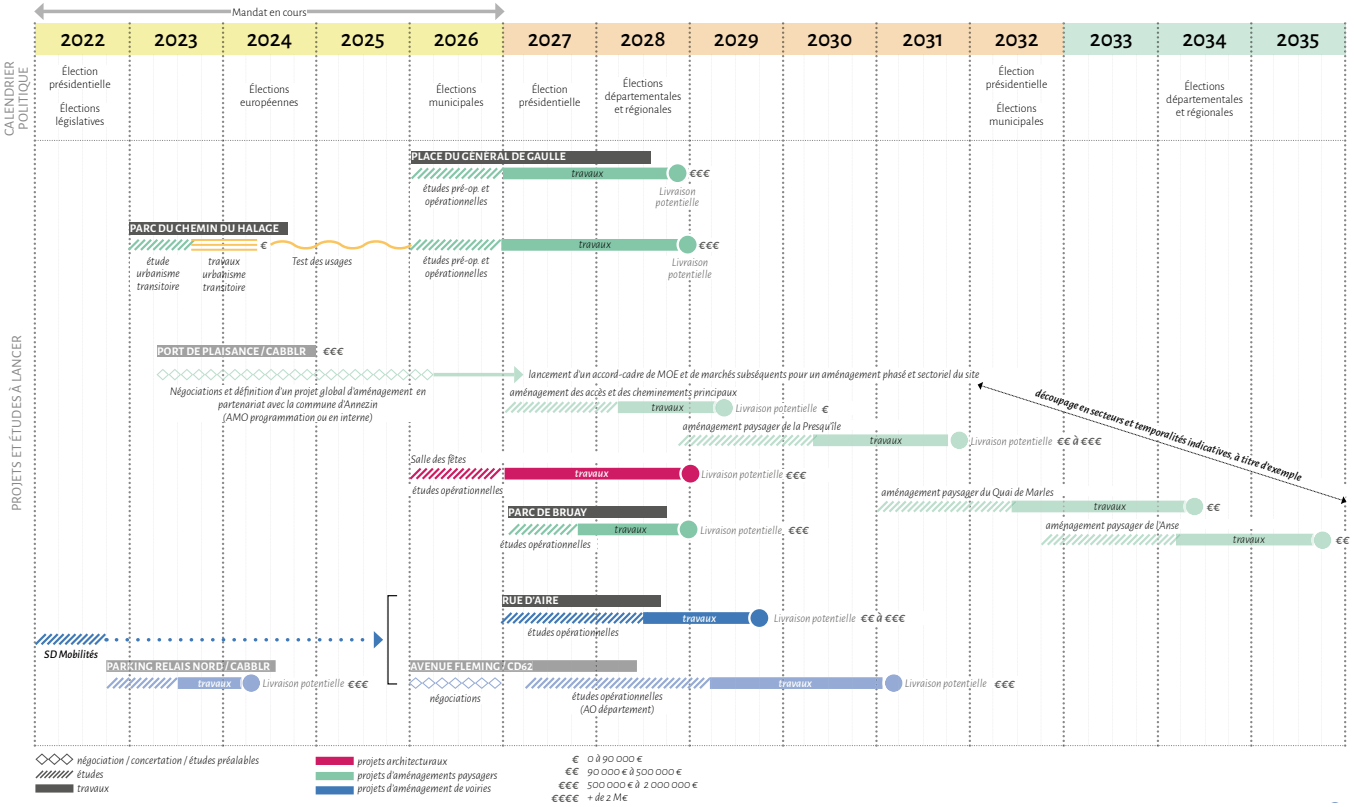
En 2032, Catorive est le quartier fluvial de Béthune. Véritable coulée verte et bleue, l'arc vert constitue la colonne vertébrale du quartier, lieu de rafraîchissement rassemblant les équipements structurants, scolaires et de loisirs et artère essentielle quand on se déplace à pied ou en vélo.

En suivant la véloroute 5 vers le nord on arrive au port de plaisance, havre de verdure et lieu d'animation incontournable !



QUARTIER CATORIVE

Calendrier prévisionnel des études et projets à lancer



Axonométrie et échéancier des projets réalisés pour chaque quartier de la commune

ORSAY (91)

Quel avenir pour l'hôpital ?

Etude de programmation et de capacité urbaine

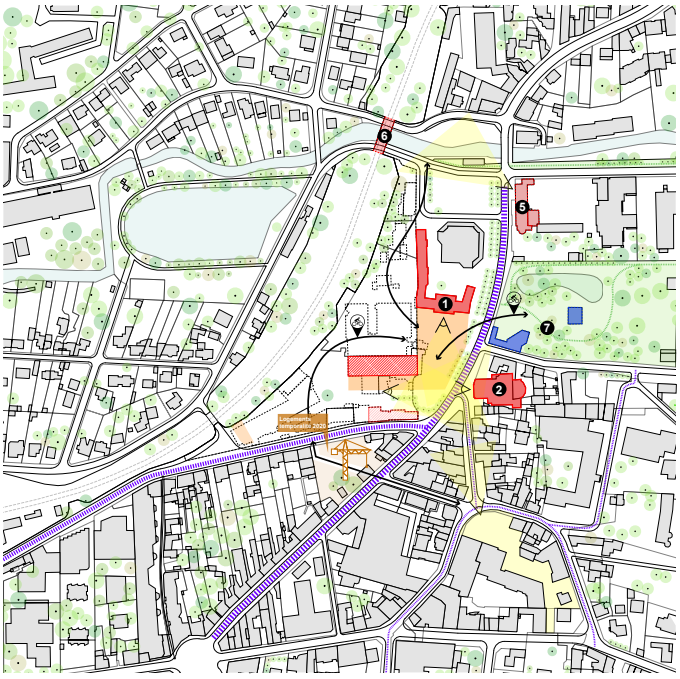
/ **FICHE TECHNIQUE**

Maîtrise d'ouvrage : Etablissement Public Foncier d'Île-de-France & Mairie d'Orsay
Lieu : Orsay, Essonne (91)
Mission : étude de programmation et de capacité urbaine du site de l'hôpital d'Orsay (2,65 ha) : diagnostic urbain et analyse des documents de planification urbaine, réalisation de 2 scénaris capacitaires (plans, coupes et axonométries des scénarios d'aménagement + tableaux de surfaces)
Équipe : LLTR (mandataire), Atelier POWA, Expertise urbaine
2019. étude livrée /

Ouvrir une réflexion sur le centre-ville d'Orsay

A proximité de la mairie, de la gare et d'équipements, le déplacement de l'hôpital d'Orsay libérerait une parcelle stratégique en plein centre-ville. L'étude a permis de faire émerger différents scénarios d'aménagement et pistes de programmation (résidence séniors, espaces de co-working, petits équipements...).

C'est également l'occasion de faire émerger une vision stratégique et d'engager une réflexion élargie sur la gestion du foncier autour de la mairie et de ses usages : possibilité de restructurer le marché couvert, de réorganiser le stationnement et de créer une véritable place publique, d'aménager un parvis/dépose-minute autour de l'école,...



Principes d'aménagement :invariants et intentions

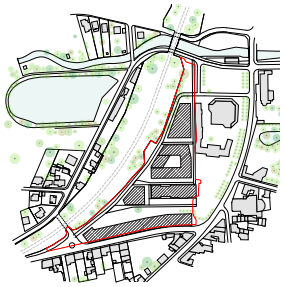
Découpage des lots



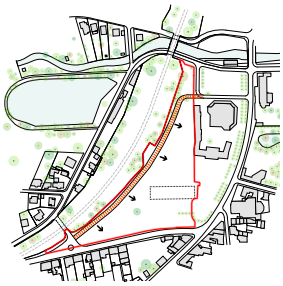
Répartition public / privé

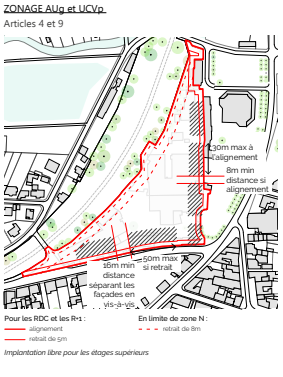


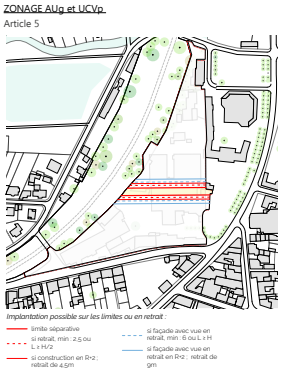
Emprises au sol

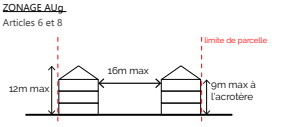


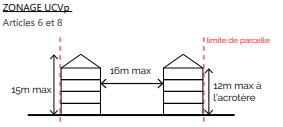
Voie circulée et desserte











Lecture réglementaire du site

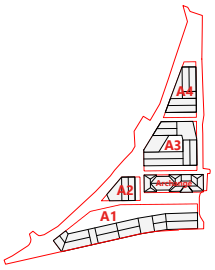




Répartition du programme proposé

étude de faisabilité

hypothèse zonage PLU UCVp

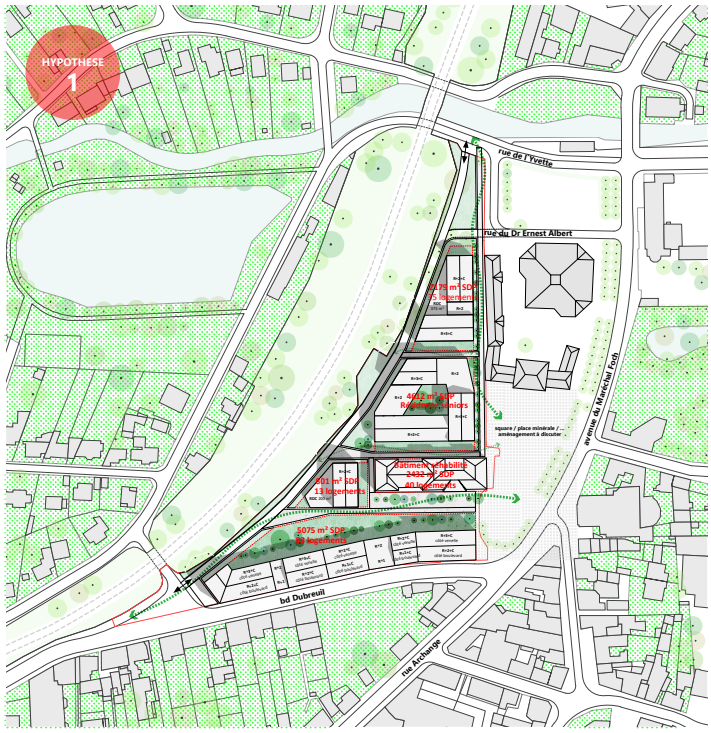


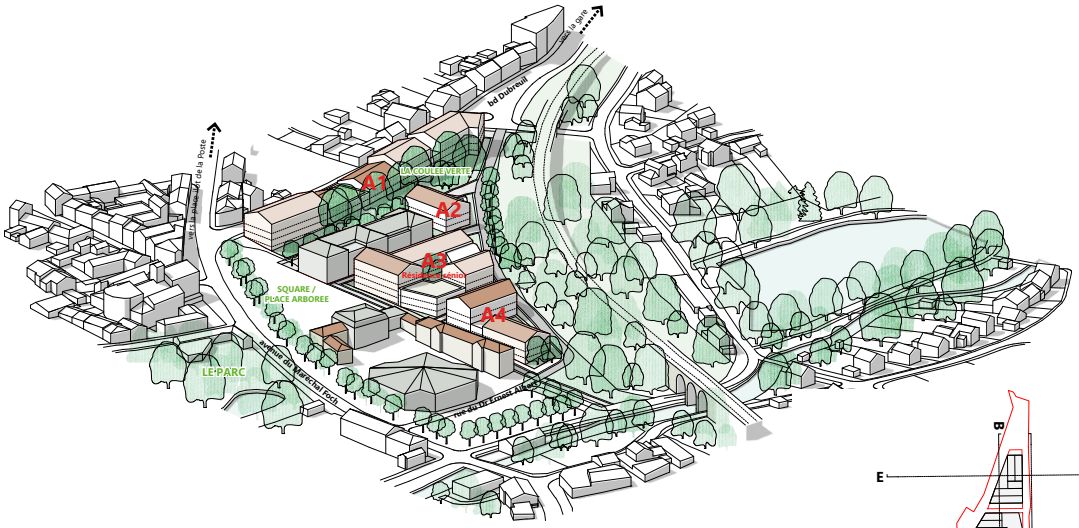
	A1	A2	A3	A4	Archangé
Total or combles	4263	672	4192	1915	
Combles	812	130	420	264	2432
TOTAL	5075	801	4612	2179	
Nbre de logements					
Hyp : 58,5 m² SHAB	83	13	75	35	40
Hyp : 64 m² SHAB	75	12	68	32	36

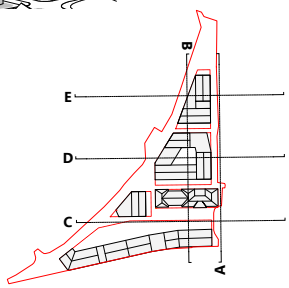
Répartition
8055 m² logements
2432 m² logements réhabilités
4612 m² résidence séniors

SDP cumulées
15099 m² SDP
+ 800 m² SDP de réserve à vérifier selon relevé topographique

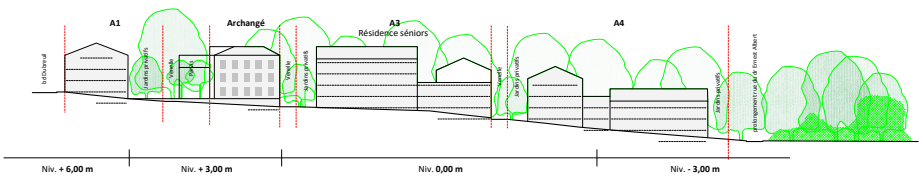
Echelle 1/2000è



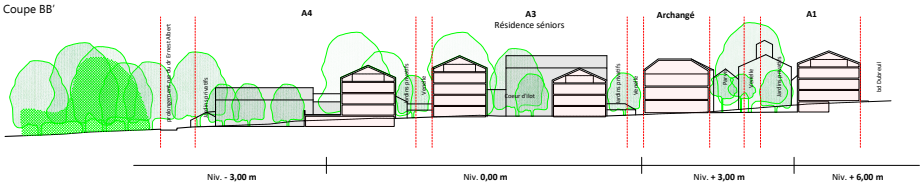




Elévation AA'



Coupe BB'



VILLEJUIF (94)

Quels futurs pour les réservoirs ?

Etude de faisabilité et de capacité

/ **FICHE TECHNIQUE**

Maîtrise d'ouvrage : Sem PariSeine
Lieu : Villejuif, Val-de-Marne (94)
Mission : étude de programmation et de capacité urbaine du site des réservoirs de Villejuif (22 ha) : analyse urbaine et réglementaire, définition d'intentions urbaines et de principes d'aménagement, réalisation de 2 scénaris capacitaires (plans et coupes des scénarios d'aménagement + tableaux de surfaces)
Équipe : TERRIDEV(mandataire), Atelier POWA
2021. étude livrée /

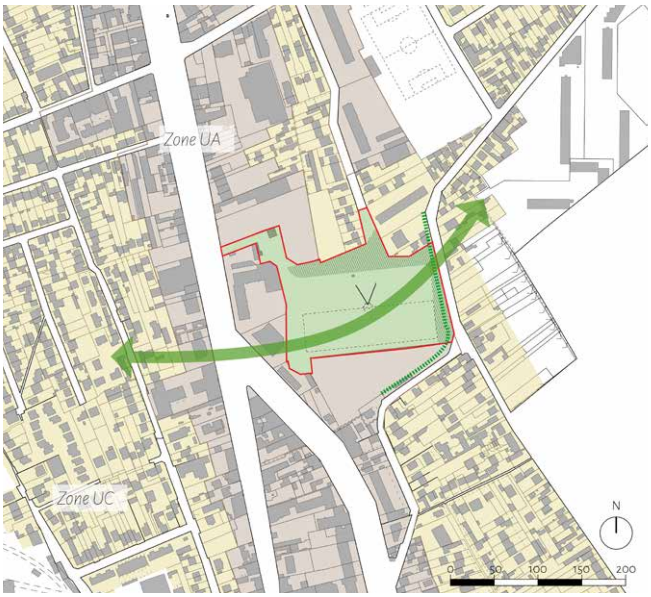


Contexte urbain

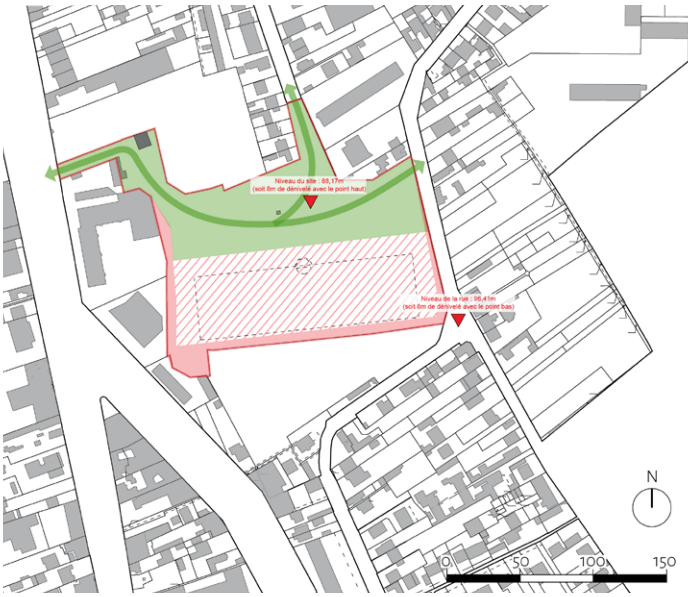
D'anciens réservoirs à un parc habité

Le site des réservoirs se situe le long de la RD7, axe structurant de la commune de Villejuif. Il s'insère dans un tissu principalement résidentiel, entre des quartiers pavillonnaires et des opérations plus récentes d'habitat collectif. Il bénéficie de la proximité avec le centre-ville, situé à 10 minutes à pied et se situe à mi-chemin (environ 5 minutes à pied) des stations de métro de la ligne 7 « Villejuif Léo Lagrange » et « Villejuif Paul Vaillant Couturier ». C'est donc un site stratégique à l'échelle de la commune et de la métropole parisienne. Malgré son positionnement stratégique, le site des anciens réservoirs est un site contraint avec une topographie complexe et d'importantes ruptures de niveaux.

La requalification du site des anciens réservoirs doit permettre de créer un parc urbain et d'ouvrir le site sur les quartiers environnants. La moitié Nord du site sera destinée à un grand parc avec plusieurs accès piéton tandis que la moitié Sud sera quant à elle urbanisée. Tenant compte des contraintes du site, cette mission permet d'énoncer des orientations d'aménagement pour la parcelle, de tester différents modes d'urbanisation du site (habitat en lanière ou en îlot) et d'établir un schéma de principe d'aménagement urbainement souhaitable et économiquement viable.



Contexte réglementaire



Intentions urbaines

Scénario 1 : Implantation en lanières

Découpage des lots



Redécoupage de la parcelle en deux lots :

- Un lot public, au Nord, pour le parc d'environ **12 000 m²**
- Un lot privé, au Sud, dédié à une offre résidentielle, d'environ **11 000 m²**

Principes de desserte



Séparation des flux piétons et routiers :

- Une voie de desserte unique pour desservir les futurs bâtiments et créer une limite avec le parc
- Trois ouvertures piétonnes au Nord pour ouvrir le parc sur les quartiers environnants

Implantation du bâti



Une implantation en lanière :

- Une continuité du parc vers le futur quartier résidentiel
- Une imbrication des espaces naturels avec les espaces habités



Scénario 1 : Une implantation en lanière

Références



Scénario 2 : Implantation en coeur d'îlot

Découpage des lots



Redécoupage de la parcelle en deux lots :

- Un lot public, au Nord, pour le parc d'environ **14 000 m²**
- Un lot privé, au Sud, dédié à une offre résidentielle, **d'environ 8 000 m²**

Principes de desserte



Séparation des flux piétons et routiers :

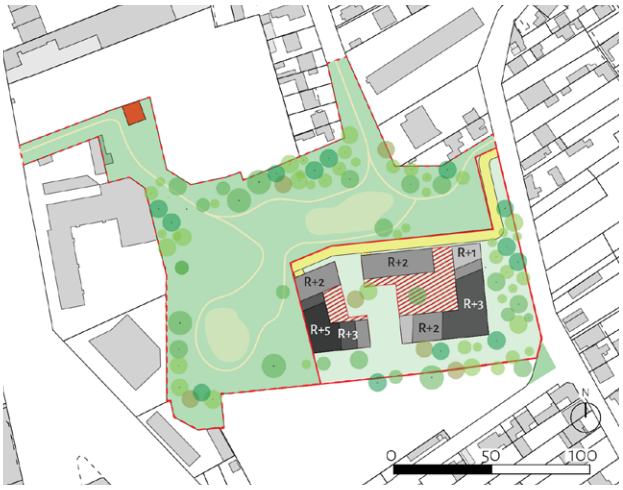
- Une voie de desserte unique pour desservir les futurs bâtiments
- Trois ouvertures piétonnes au Nord pour ouvrir le parc sur les quartiers environnants

Implantation du bâti



Une implantation en cœur d'îlot :

- Un cœur d'îlot végétalisé pour assurer une continuité écologique
- Des espaces intimes et confidentiels pour les futurs résidents



Scénario 2 : Une implantation en cœur d'îlot

Références



FONTENAY-SOUS-BOIS (94)

Quelles lisières pour les carrières ?

Plan d'actions stratégiques paysagères et urbaines

FICHE TECHNIQUE

Maîtrise d'Ouvrage : SPL Marne au Bois
Lieu : Fontenay-sous-Bois, Val de Marne (94)
Mission : Plan d'actions stratégique (et expérimental) paysagères et urbaines pour déployer le parc des Carrières : diagnostic préalable, plan de situation et d'insertion urbaine, analyse des contraintes réglementaires, plans, coupes et axonométries des scénarios d'aménagement, tableaux de surfaces
Équipe : FADA (mandataire), Atelier POWA
2020. étude livrée



Pour une évolution soutenable du tissu pavillonnaire

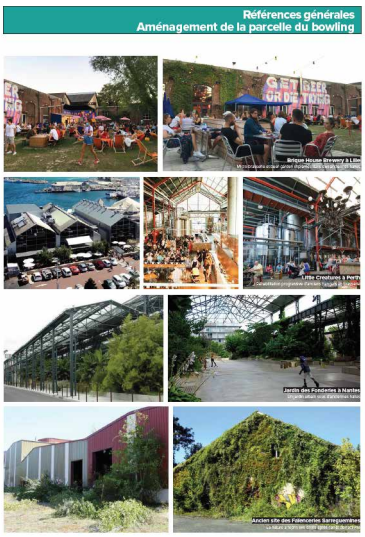
Sur le secteur du plateau à Fontenay-sous-Bois, le parc des Carrières se développe à flan de la butte de Romainville, sur les anciennes carrières de gypse exploitées jusqu'en 1930. Laissé à l'abandon pendant près de 50 ans et rendu inaccessible eu égard au risque important d'effondrement des vides des anciennes galeries, le site a permis un développement important de la faune et de la flore.

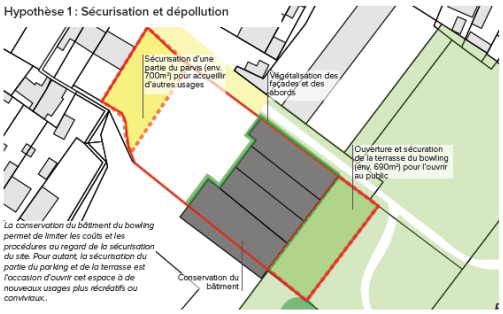
Point de départ d'une réflexion paysagère et urbaine, l'agrandissement du parc des Carrières pourrait être au cœur d'un schéma de requalification globale du secteur du Plateau.

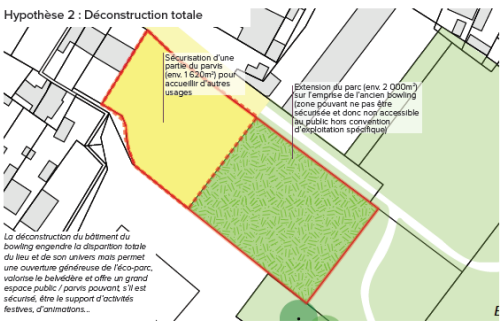
La démarche se veut à la fois pragmatique et expérimentale, et doit permettre de définir un projet paysager et urbain ambitieux, en cohérence avec :
- une sécurisation des anciennes carrières (là où cela sera jugé nécessaire),
- une limitation maximales des impacts environnementaux du projet d'ensemble,
- une activation des usages et de la place laissée aux initiatives entrepreneuriales ou associatives locales ;
- un renouvellement urbain maîtrisé et contextualisé, générateur pour autant de recettes pour la faisabilité du projet sur les sites mutables.

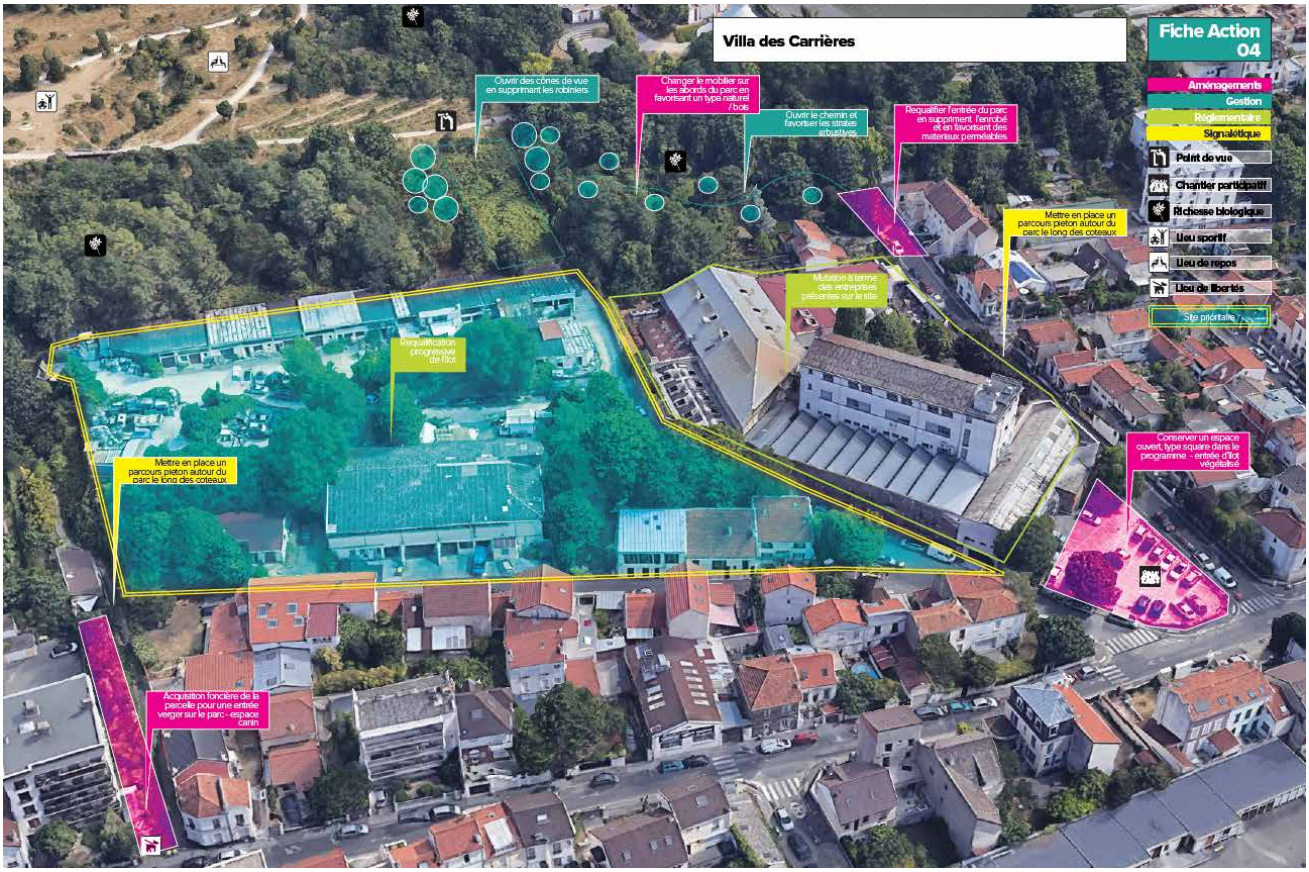
Des faisabilités architecturales et urbaines ont réalisées sur 4 sites mutables pour questionner :
> la transformation d'une crèche en école (environ 3 000m²)
> l'évolution d'un îlot d'activités vieillissantes en habitat (environ 3 000m²)
> la sécurisation et la dépollution d'un bowling et d'ateliers d'artistes (environ 2 500m²)
> la requalification progressive d'un îlot industriel en coteau habité (environ 19 000 m²)











Hypothèse 1 : « Le coteau habité »



Etat projeté de constructibilité sur la parcelle en bas du coteau en démolissant l'ensemble des bâtiments existants à l'heure actuelle.

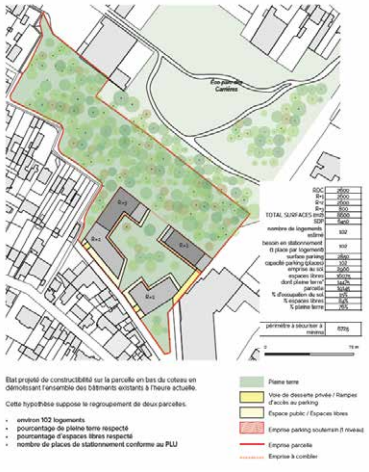
Cette hypothèse suppose le regroupement de deux parcelles.

- environ 95 logements
- pourcentage de pleine terre respecté
- pourcentage d'espaces libres respectés
- nombre de places de stationnement conforme au PLU

Références générales « Le coteau habité »



Hypothèse 2 : « Le cœur d'îlot végétalisé »

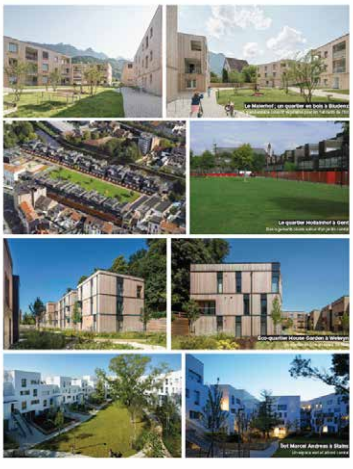


Etat projeté de constructibilité sur la parcelle en bas du coteau en démolissant l'ensemble des bâtiments existants à l'heure actuelle.

Cette hypothèse suppose le regroupement de deux parcelles.

- environ 102 logements
- pourcentage de pleine terre respecté
- pourcentage d'espaces libres respecté
- nombre de places de stationnement conforme au PLU

Références générales « Le cœur d'îlot végétalisé »



Hypothèse 1 : Le coteau habité



Objectifs et intentions urbaines :
Afin d'assurer une transition douce entre l'éco-parc des Carrières, le coteau et les habitations de la Villa des Carrières et de la rue Charles Bassée, une implantation en lanière assure une continuité du coteau et une meilleure percolation entre espaces naturels et espaces habités.

Il s'agit alors de favoriser une plus grande promiscuité entre l'éco-parc (et donc un espace naturel d'importance) et les quartiers environnants afin d'encourager une meilleure imbrication des espaces bâtis avec leur environnement.

Au préalable, une partie de la parcelle devra être comblée et sécurisée et l'ensemble des bâtiments présents sur les parcelles déconstruits.

Hypothèse 2 : Le cœur d'îlot végétalisé



Objectifs et intentions urbaines :
En cohérence avec les formes urbaines principalement développées pour certains îlots du plateau, une implantation avec un cœur d'îlot (privé ou semi-public) végétalisé permet d'assurer une continuité écologique entre le haut et le bas du coteau tout en proposant des espaces plus confidentiels et intimes aux résidents.

Bien que l'espace bâti apparaît comme une entité autonome et indépendante, le maintien d'espaces végétalisés et plantés garanti une poursuite de la trame verte au sein du quartier.

Au préalable, une partie de la parcelle devra être comblée et sécurisée et l'ensemble des bâtiments présents sur les parcelles déconstruits.

Orientations d'aménagement	Résumé	Avantages	Inconvénients
Le coteau habité 	• Intentions urbaines : une implantation en lanière pour permettre une continuité du coteau vers la rue de la Villa des Carrières et favoriser une imbrication des espaces naturels avec les espaces habités • env. 95 logements estimés • % d'espaces libres respecté • % de pleine terre respecté • Nombre de places de stationnement respecté	• une typologie facilement duplicable en fonction des opportunités foncières (notamment en cas de départ de l'entreprise existante sur la parcelle mitoyenne) • des logements orientés et traversants • des espaces libres à dominante public, facilement traversables par tous pour rejoindre plus facilement le parc des Carrières • reprise des implantations et du parcellaire historique présent à proximité (parcelles en lanière)	• une voie de desserte intérieure (cœur d'îlot traversé par les voitures des résidents pour accéder aux parkings) • absence d'alignement et de front bâti le long de l'allée de la villa des Carrières • une constructibilité légèrement moins importante
Le cœur d'îlot végétalisé 	Intentions urbaines : une implantation en cœur d'îlot pour assurer une continuité écologique tout en proposant des espaces plus confidentiels et intimes aux résidents. env. 102 logements estimés % d'espaces libres respecté % de pleine terre respecté Nombre de places de stationnement respecté	• un cœur d'îlot végétalisé assurant la poursuite de la trame verte et des continuités écologiques avec le parc et le coteau • des logements orientés et traversants • reprise du front bâti, en retrait, le long de l'allée de la villa des Carrières • une constructibilité légèrement plus importante	• des espaces libres principalement privés ou semi-publics • une rupture plus directe avec le coteau et la pente

GRAND PARIS SEINE ET OISE (78)

Les Boucles de la Seine

Schémas de secteur et études de faisabilité du PLUi

/ **FICHE TECHNIQUE**

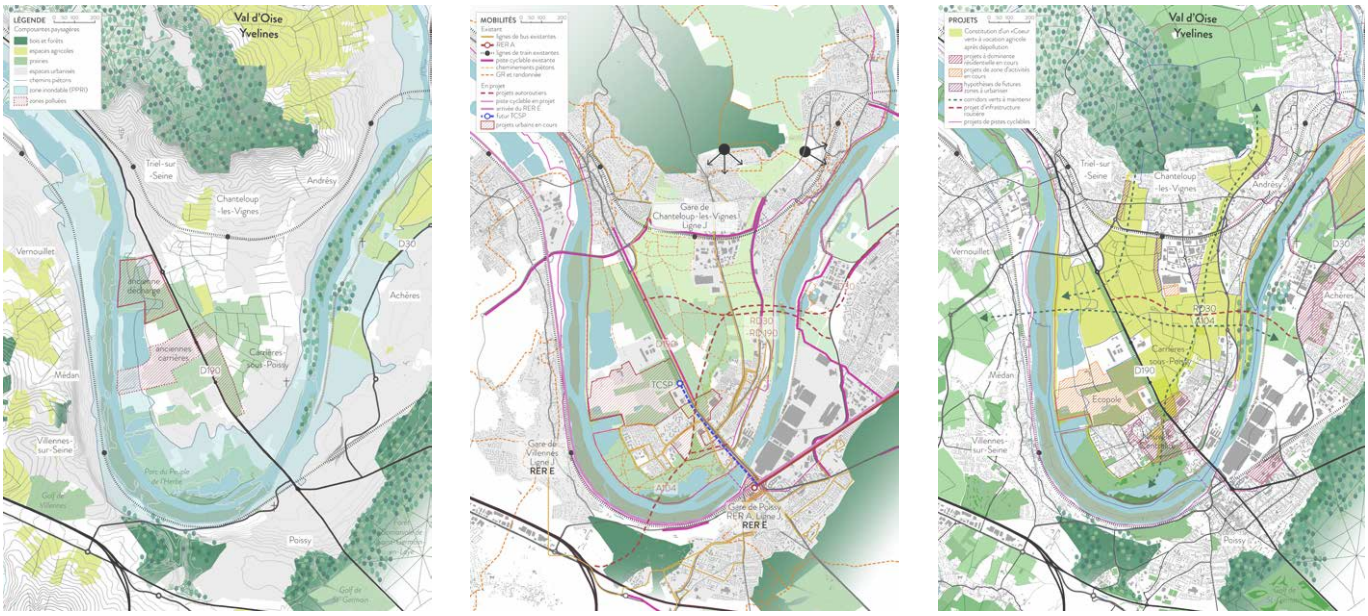
Maîtrise d'Ouvrage : Grand Paris Seine et Oise

Lieu : 15 communes du territoire du Grand Paris Seine et Oise, Yvelines

Mission : Élaboration de schémas de secteur et étude de faisabilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Équipe : Paris U (mandataire), Atelier POWA

2017-2018. étude livrée /



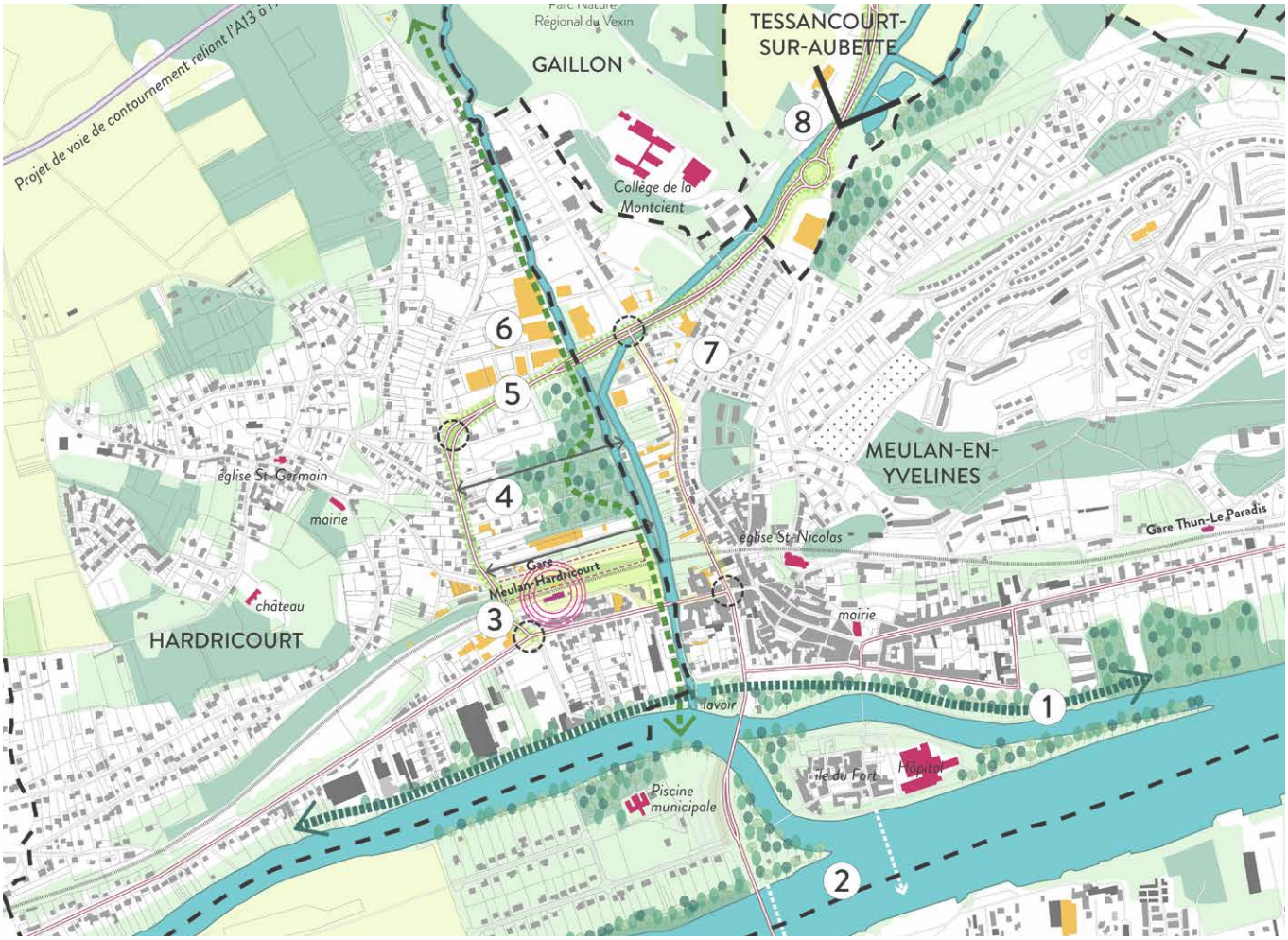
Schémas analytiques de la Boucle de Chanteloup (Carrières-sous-Poissy - Triel-sur-Seine - Chanteloup-les-Vignes)
Composantes géographiques et paysagères, mobilités, projets en cours et à venir

Un territoire pluriel

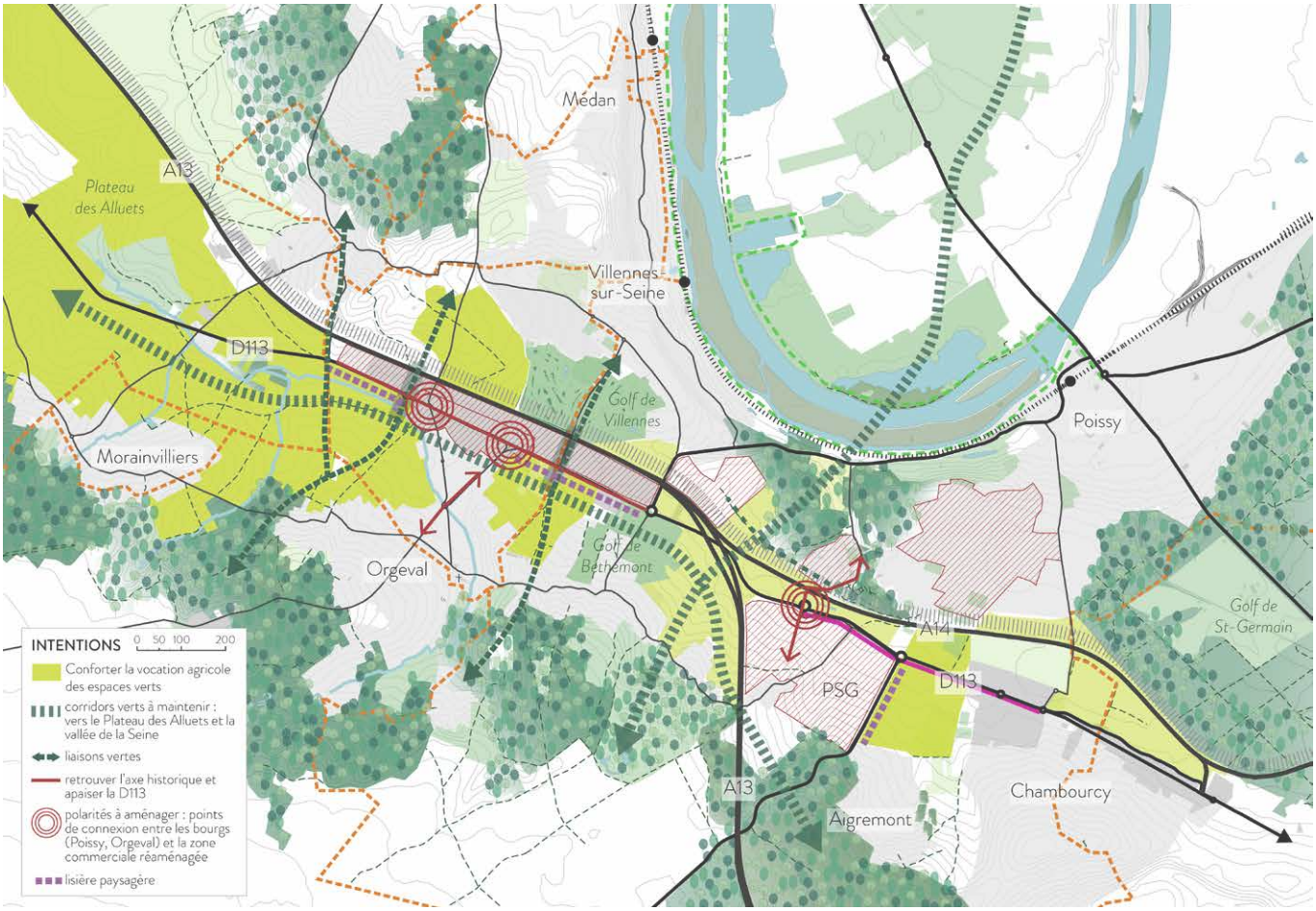
A l'ouest de l'agglomération parisienne, au niveau du quatrième méandre de la vallée de la Seine et au pied de l'Hautil, le territoire de la Boucle de Chanteloup est un environnement composite et protéiforme. Constitué de pôles urbains, de villes intermédiaires et de communes rurales, l'urbanisation a réuni des communes aux identités, histoires et implantations dans le territoire spécifiques. Ce territoire devra dans les prochaines décennies faire face à des enjeux de développement d'échelle métropolitaine posant des questions de relations entre ville et paysages, de renouvellement de l'attractivité économique et de mobilité comme vecteur d'une nouvelle urbanité.

Face à l'ampleur de ces questionnements, la diversité et l'échelle du territoire considéré, la démarche vise tout d'abord à comprendre la manière dont le territoire s'est structuré et sédimenté, en s'appuyant sur l'histoire, la géographie et la topographie ainsi qu'un important travail de terrain. La compréhension et la reconnaissance de la diversité de ses identités est un préalable à l'articulation des différentes fonctions urbaines et projets de territoire. La considération des écarts d'échelle entre enjeux locaux, intercommunaux et métropolitains nécessite de convoquer une palette d'outils allant de la faisabilité architecturale au schéma prospectif de développement.

Les différents sites étudiés se caractérisent par les nombreux projets urbains et d'infrastructures existants, en cours et projetés. Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ont vocation à faire émerger une vision d'ensemble cohérente reconnaissant l'identité forte de chacune de ses composantes tout en anticipant les prochaines mutations, selon différentes échelles temporelles. L'objet de ce travail est également de susciter les discussions entre les différents acteurs du territoire (aménageurs, municipalités, communauté urbaine) de manière à fédérer autour d'une vision commune.



Secteur des Aulnes : intentions et enjeux du site intercommunal



Enjeux et vision stratégique à long terme du site Grand Poissy - Orgeval - Villennes-sur-Seine